ABONNEMENT :
Canada et Etats-Unis : $1.00 par an.
Union postale: $1.50
Le numéro: 2 sous

NOS INSTITUTIONS — NOTRE LANGUE — NOS LOIS

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

ANNONCES:
Petites Annonces: 25c pour une insertion. 1c insertion subséquente.
Prix spéciaux pour contrats à long terme.

64e ANNÉE, No 3 — ORGANE DES INTÉRÊTS DE LA VILLE ET DU DISTRICT DE SAINT-HYACINTHE — SAMEDI 1 AVRIL 1916

NOS DROITS

LECON D'HISTOIRE VECUE !!

L'étude historique suivante sera intéressante pour plusieurs et vous verrez que nos aïeux, après une lutte ardente pour leurs droits menacés par certains Anglais mal disposés de ce pays, ont obtenu souvent du Conseil Privé d'Angleterre une reconnaissance de ces mêmes droits. Nous pouvons avoir confiance dans son esprit de justice, en ce moment surtout, où est "en vedette," sur les champs de bataille, *notre amour* du sol et notre désir de voir la patrie glorifiée.

L'histoire prouve que nous voulons la paix, mais aussi le respect de notre foi, de nos constitutions et de notre langue..

Les faits rapportés plus loin sont des faits historiques, que nul ne peut mettre en doute. L'*Orange Sentinel* et ses pareils pourront essayer de dénaturer le fait: heureusement nous lui méconnaissons l'intelligence de l'historien, car celui-ci doit être avant tout impartial.

Je ne fais que mettre devant vous, lecteurs, les faits que nous livre l'Histoire du Canada. Les commentaires ne les accompagneront pas, mais vos élans de patriotisme, notre amour du droit et de la justice vous prouveront comme nous avons raison de combattre avec nos frères d'Ontario. Et nous combattrons, jusqu'au bout, malgré les scrupules d'un journal comme *L'Evénement,* considérant que le patriotisme et la jeunesse vont bien de pair. Nous avons encore foi en la droiture de l'Angleterre qui doit sauvegarder nos droits menacés.

1o. Immédiatement après le traité de Paris, en 1763, le roi, de sa propre autorité, substitue les lois anglaises aux lois françaises. Il exige le serment du test qui était un acte d'abjuration, et on s'occupa de s'emparer des biens de l'Eglise pour les donner au clergé protestant.

Comme on le voit, dès le commencement, le fanatisme qui égare se mêlait à la tyrannie qui se moque du droit et les Canadiens ne pouvaient opposer qu'une résistance passive à l'injustice de mesures destinées à frapper au coeur notre nationalité. On n'obtint justice que par l'acte de Québec en 1774. Que de luttes il fallut faire, et ce fut grâce à notre clergé si nos droits furent conservés. Qui a travaillé pour nous?

2o. En 1792 eurent lieu les fameuses batailles en faveur de notre langue par M. Panet. On venait d'établir le gouvernement constitutionnel, et les Canadiens, toujours généreux, avaient mis leurs intérêts entre les mains d'ennemis très acharnés. A l'ouverture du parlement, les membres anglais proposèrent un président de leur nationalité, et de bannir l'usage de la langue française. Ces propositions soulevèrent de grands débats et furent à la fin rejetées: M. Panet fut élu président et l'on décida contre le vote de tous les Anglais, que les procédés de la Chambre seraient écrit dans les deux langues. Qui encore a travaillé pour nos droits?

3o. En 1802, nous voyons le gouverneur Milnes établir un système d'éducation, qui reçut le nom d'Institution Royale, et dont le but était l'anglification du pays. Les Canadiens repoussèrent unanimement un pareil système, parce qu'ils comprirent que son application entraînerait la ruine de leur langue et de leur religion. Cependant on passa outre: l'Institution Royale exista quelque vingt ans, mais fit une faillite en ce sens que ces écoles devinrent désertes. Est-ce travailler pour nos droits?

4o. Que dire du fameux Craig! Je ne parlerai pas de ses violences envers les Canadiens qui voulaient exclure les juges de la Chambre d'Assemblée. Mais je parlerai de ce qu'il essaya de se servir de notre clergé comme d'un instrument politique. Il voulut asservir l'Eglise à l'Etat et faire nommer les curés par la Couronne..

C'était certes un moyen d'atteindre ainsi notre langue et notre religion. Heureusement, il rencontra sur son chemin Mgr Plessis, qui fut inaccessible à la peur comme à la séduction.

Est-ce que l'Angleterre a travaillé pour nous encore?

5o. En 1822, le parti anglais, qui désirait la ruine de notre nationalité — ce n'est pas nouveau — était encore à l'oeuvre. Il complota l'union des deux Canadas. C'était un véritable complot, tramé contre nos intérêts les plus chers: ce bill donnait aux Anglais une représentation plus nombreuse, diminuait nos libertés religieuses et assurait la prépondérance complète de l'élément anglais. Mais Papineau et Nelson surveillaient nos intérêts: les protestations s'élevèrent. On tint des assemblées, on organisa des comités, on dressa des pétitions qui se couvrirent de plus de 60,000 signatures. Papineau et Nelson furent délégués à Londres pour porter ces pétitions et les appuyer de toute la force de leur éloquence. Le projet d'union tomba devant ces protestations de tout un peuple. Ainsi finit cet odieux attentat contre notre nationalité, qui tendait à réduire le Canada à la condition humiliante de l'Irlande.

6o. Et les troubles de 1837 n'eurent-ils pas pour cause ce fameux discours, adressé à Londres par Lord Gosford. Ce rapport était défavorable à la cause canadienne et était tout à fait hostile à notre race. Aussi l'indignation ne connut plus de bornes: les agitateurs coururent le pays et on organisa la résistance armée. Mgr Lartigue, évêque de Montréal, publia un mandement pour calmer les esprits. Rien n'y fit. Les Canadiens, fatigués de toutes ces exactions, se révoltèrent. Résultat: 89 des nôtres furent condamnés à mort, 47 à la déportation et 13 montèrent à l'échafaud. Ces victimes subirent leur sort avec cette dignité calme qui distingue les martyrs d'une grande cause. Que fit l'Angleterre? Elle adopta le rapport de Lord Durham, plaidoyer en faveur de l'anglicisation, et recommanda l'union législative des deux provinces malgré les pétitions du clergé catholique et des Canadiens.

7o. En 1849, la Chambre vote une loi pour indemniser les Canadiens-français des pertes subies durant les troubles de 1837-38, loi modelée sur une semblable votée en faveur du Haut-Canada qui avait souffert pour la même cause. Les Canadiens avaient tous voté en faveur. Cette loi exaspéra les Anglais qui se livrèrent à l'émeute, insultèrent le gouverneur sur la voie publique pour l'avoir sanctionnée, brûlèrent l'enceinte parlementaire et deux précieuses bibliothèques, et sacagèrent plusieurs édifices de la ville de Montréal. Les chefs subirent-ils le même sort que ceux de la révolte de 37. Que non: ils n'étaient pas Canadiens-français.

8o. En 1854, les prédications furibondes de Gazarri contre le catholicisme soulevèrent l'indignation. Des troubles ayant éclaté à Montréal, à la suite d'un ignoble discours de ce fanatique, les troupes intervinrent: elles tuèrent et blessèrent plusieurs personnes.

Un tel antagonisme entre les deux races prouva que l'union des deux Canadas n'avait pas eu son résultat, c'est-à-dire angliciser le pays. L'établissement d'un nouveau gouvernement devenait urgent. Ce fut la naissance de l'Acte de la Confédération, le 23 mai 1867.

9o. En 1871, à la législature du Nouveau-Brunswick, un acte fut adopté avec l'objet de prohiber les écoles confessionnelles et de mettre l'enseignement primaire sous le contrôle immédiat du gouvernement. Le gouvernement ne permettait plus l'enseignement religieux. Les Canadiens catholiques protestèrent, parce que cette législation causait de sérieux embarras à la formation religieuse de la jeunesse. Ils tentèrent de la faire révoquer, mais sans succès. Un appel fut interprété au parlement fédéral: même succès. Alors les Canadiens refusèrent de payer les taxes scolaires: des prêtres furent jetés en prison, des émeutes eurent lieu, spécialement à Caraquet, où il y eut tuerie. Grâce à Mgr Sweeney, on obtint un compromis qui subsiste encore. L'enseignement religieux pouvait se donner en dehors des heures de classe réglementaire. Pauvres petits droits si chèrement acquis!

10o. En 1888, Mercier fit passer un bill pour le règlement d'un différent très ancien entre la Société de Jésus, la hiérarchie catholique de Québec et la Province. Ce bill passa sans opposition à Québec, et les Jésuites reçurent $400,000, après arrangement.

Mais les feuilles protestantes agressives dénoncèrent vivement cet acte et organisèrent un mouvement pour forcer le gouvernement fédéral à désavouer cette mesure de restitution. Après de longs débats en Chambre et sur les journaux, lord Stanley de Preston répondit qu'il ne pouvait pas désavouer la loi en question, contre le gré de son propre ministère.

11o. En 1890, après une lutte mémorable, la minorité catholique du Manitoba avait perdu le contrôle de ses écoles. A la législature provinciale, il avait été voté un bill d'écoles neutres. Les catholiques refusèrent d'accepter cette loi inconstitutionnelle. Elle violait les droit de la minorité que l'Acte du Manitoba, passé en 1870, avait promis de sauvegarder. Mgr Langevin combattit avec ardeur contre cette loi injuste. La question fut soumise à la plus haute autorité judiciaire de l'Empire. Le Conseil Privé déclara que les droits de la minorité catholique avaient été lésés et qu'il y avait motif d'invoquer l'intervention fdérale. Le clergé de Québec demandait instamment une loi fédérale réparatrice. Cette dernière ne fut pas accordée: on fit des concessions aux catholiques. Léon XIII adressa à cette occasion une encyclique à nos évêques, les congratulant de leur énergique protestation contre la loi des écoles du Manitoba, reconnaissant que, sans rappeler la loi, le gouvernement fédéral avait fait quelque chose. Il conseilla de ne pas refuser les amendements accordés, en attendant l'heureux jour où les droits de la minorité seraient entièrement recouvrés.

Nos compatriotes du Manitoba viennent d'être jetés brusquement dans une lutte à mort pour la sauvegarde de leur langue maternelle. Le gouvernement Norris a foulé aux pieds les engagements conclus en 1897 entre Sir Wilfrid Laurier et Greenway, alors premier ministre du Manitoba. Cet arrangement, encore une fois, ne rendait pas justice entière à nos compatriotes, mais suspendait simplement la persécution que le fameux Martin voulait à tout prix déchaîner. Comme le Canadien est bon, trop bon. Tout puissants que nous étions en 1897 et pendant 15 ans après, grâce au prestige de M. Laurier, nos légistes n'ont pas osé alors rendre à leurs compatriotes de l'Ouest toute la justice à laquelle ils avaient droit. Ils ont préféré accepter les promesses de leurs associés dans la politique que de peser à leur juste valeur les pressantes réclamations des Canadiens-français de l'Ouest et du clergé canadien. On alla même jusqu'à accuser de partisannerie politique le grand évêque martyr, Mgr Langevin, le défenseur et le champion des droits outragés, qui réclamait justice pleine et entière pour son peuple. Or, une nouvelle loi, la loi de 1916, l'inique loi Thornton enlève à cette minorité ses derniers droits. Quelle monstruosité! L'Anglais d'Ontario nous veut-il du bien réellement? Incompréhensible.

12o. Et nous voilà acculés à la fameuse bataille de l'Ontario. Un diabolique règlement, le règlement XVII, vient frapper au coeur le Canadien-français d'Ontario. On veut travailler à l'anglicisation du pays en chassant le français de l'école. Honte! Mais Québec, le rempart de la civilisation française au Canada; mais Québec, la citadelle de la culture et de l'esprit français, est là. Ses bataillons se forment; ses chefs surgissent; son clergé le dirige, et en un assaut terrible, il va frapper les "boches" d'Ontario. Il faut avoir la vigueur de nos aïeux; ne pas craindre de forcer le coeur d'un Anglais qui rit de son "fair play" et qui ne s'en sert que pour lui. Conduite déjà connue que nous livre l'histoire! C'est à Québec, uni à Ontario, Canadien-français, qu'est dévolu l'honneur de faire flotter bien haut la bannière du français sur le sol d'Amérique. C'est aux Canadiens-français unis aux Canadiens-anglais réfléchis et intelligents, aux Canadiens-anglais qui connaissent véritablement l'esprit de justice, que s'obtiendront soit du gouvernement, soit du Conseil Privé, des droits qu'habituellement une lutte sérieuse a pu acquérir. Dans Ontario, nous saluons encore des Anglais dont le jugement et même l'amitié valent le mauvais esprit d'autres trop turbulents. Que ceux qui aiment le Canada, qui veulent l'Union entre les deux grandes races du pays, s'unissent ensemble pour l'obtention de droits sacrés.

PATRIOTE.

A PROPOS DE LA PRISON DE BORDEAUX

LES MILLIONS D'EXTRAS.—GASPILLAGE. — FRAUDE. — VOL.— SACRILEGE.—LETTRE DE CLOVIS DAME, ANCIEN GARDE ET ORGANISATEUR LIBERAL.—IL DEMANDE ENQUETE

La lettre suivante a été adressée au *Canada,* qui n'a pas jugé à propos de la publier

Montréal, 21 mars 1916.

Cher monsieur,

J'ai lu, à plusieurs reprises dans votre journal, depuis plusieurs mois, que vous étiez en faveur de toutes ces enquêtes royales qui ont été ordonnées au Manitoba, dans l'Alberta et dans la Saskatchewan.

J'ai aussi remarqué que vous désirez beaucoup que le gouvernement Borden ordonne une enquête au sujet du département des munitions.

J'ai lu le paragraphe suivant que je trouve dans votre édition du 20 mars: "Le peuple canadien, dont les fonds et l'honneur sont engagés, a le droit de demander des comptes au gouvernement Borden, et, tôt ou tard il faudra que ces comptes soient rendus."

Je suis comme vous, monsieur le rédacteur, un bon libéral, si vous ne le savez pas, je puis vous montrer la lettre de recommandation du président de l'Association Libérale du comté de Châteauguay, qu'il m'a remise tout dernièrement et dans laquelle il me nomme un des principaux organisateurs libéraux de ce comté. Si je suis libéral, j'ai aussi le droit d'être un honnête homme: c'est pourquoi je me demande comment il se fait que vous insistiez tant pour avoir des enquêtes dans toutes les provinces et au fédéral et que vous refusez avec autant d'énergie d'appuyer une semblable demande que j'ai faite moi-même pour la prison de Bordeaux.

Quelques-uns de mes amis et moi-même ont tout dernièrement donné sous serment des dépositions dénonçant la manière dont la construction de Bordeaux avait été faite et nous attaquions dans une trentaine de chapitres la manière de construction du solage, des planchers, de la plomberie, du chauffage, des barreaux, des cellules, de la couverture, etc.

Nous avons aussi dans ce document que nous avons assermenté, dévoilé de graves abus qui existent actuellement dans l'administration de la prison de Bordeaux.

Nous avons démontré qu'il s'était commis des sacrilèges dans la chapelle de la prison, sacrilèges qui sont restés impunis, nous avons dénoncé la vente de la morphine, de la cocaïne, le manque de surveillance, les vols qui se commettent à la prison, l'inconduite de certains officiers, l'irrégularité de la tenue des livres, etc., nous avons demandé une enquête sur la construction et l'administration de la prison de Bordeaux qui coûtent $3,600,000, dont $1,000,000 en travaux qui ont été donnés sans soumission.

A part tous ces faits que nous avons assermentés nous sommes prêts à en donner d'autres et à en faire assermenter d'autres, même par "les gardes actuels de la prison lorsqu'ils auront la chance de parler sans être inquiétés."

Ne croyez-vous pas, monsieur le rédacteur, qu'il est bon d'être libéral, mais qu'il est bon aussi d'être honnête et sincère et qu'on ne peut avoir deux justices suivant que ça fait ou que ça ne fait pas notre affaire et que s'il est opportun d'avoir des enquêtes dans toutes les provinces du Dominion pour découvrir des scandales, pourquoi ne serait-il pas opportun de le faire dans la province de Québec, quand des citoyens donnent sous serment les avances que nous avbons faites, mes amis et moi.

Ce n'est pas nécessaire de valoir des millions comme l'honorable monsieur le ministre pour être un honnête homme, parce que bien pauvre et faisant un petit commerce de corbeiller je me crois tout aussi honnête que les politiciens millionnaires de cette province.

Je demeure,

Votre tout dévoué,

CLOVIS DAME.

PREUVES ACCABLANTES CONTRE LES LIBERAUX DE LA SASKATCHEWAN

IL EST PROUVE QUE LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE, M. J. A. SHEPPARD, A RECU DE L'ARGENT AINSI QUE PLUSIEURS AUTRES MINISTRES.

Régina, Sask., 30 — A la session d'hier après-midi, les membres de la Commission Royale d'enquête ont *continué* l'examen de Frank Brunner, George Sharp et E. J. Barry, hôteliers de Gull Lake et de Saskatoon ont aussi apporté des preuves convaincantes.

Brunner a juré avoir donné $10,000 à un hôtelier de Régina nommé Peterson et que deux députés, MM. C. H. Cawthorpe, député de Biggar, et C. H. Pierce, député de Wadena, avaient reçu une partie de cet argent par l'entremise de Peterson.

M. H. Y. MacDonald, C.R., tenta d'annuler le témoignage de Brunner en disant que ce dernier n'était pas certain de la date exacte à laquelle l'argent avait été donné. Brunner jura de nouveau que l'argent avait été payé et que le gérant de la banque d'Ottawa, M. Smith, avait apporté lui-même cet argent à son hôtel. Brunner a prouvé par plusieurs lettres de recommandation son honorabilité de citoyen et son témoignage ne fut pas annulé.

Un autre député, Gerhard Eus, reçut aussi sa part d'argent. La chose a été prouvée à l'enquête par R. J. Barry, de Saskatoon. Ce dernier rencontra le député Eric qui lui avoua avoir reçu de l'argent pour régler certaines questions. Lors d'une autre rencontre, il déclara à Barry que son influence coûterait plus cher une autre fois.

Régina, Sask., 30 mars. — Il a été prouvé à la séance de ce matin que J. A. Sheppard, orateur de l'Assemblée avait accepté $1,000 d'Antoine et de Joseph Bernhardt, de Winnipeg, pour le changement d'une licence.

J. S. Simpson a admis avoir reçu $1,200 et quelques autres petites sommes comme contribution au fonds de campagne électorale pour faire la lutte dans Moose Jaw. La chose a été prouvée en plus par Joseph Bernhardt qui a fait, avec son frère Antoine, des révélations sensationnelles.

M. H. Y. MacDonald, C.R., avant que la séance se terminât, tenta de défendre les députés libéraux en disant que la législature n'avait pas les pouvoirs nécessaires pour juger les députés coupables, mais le juge Brown déclara le contraire et prouva que l'argument de l'avocat libéral n'était pas fondé.

UNE PAROLE OPPORTUNE

Québec, 30 mars, 1916.

De l'aveu de tous les assistants le sénateur Belcourt a parlé avec une clarté et une vigueur remarquables au Club Canadien mardi dernier; et sa conférence a produit une impression profonde sur nos concitoyens anglais, qui composaient la grande majorité de l'auditoire.

L'un d'entre eux surtout, québecois de vieille souche et d'une culture littéraire assez étendue, paraissait tout ému des révélations qu'il venait d'entendre, et presque indigné d'apprendre que pareille injustice pouvait se perpétrer au Canada.

Cet effet produit par les paroles du sénateur Belcourt ne peut que réjouir tous les amis de la justice et leur faire espérer que les yeux s'ouvrant et la loyauté prenant le dessus, la criante injustice dont souffrent nos frères de là-bas sera enfin réparée, et les blessures causées par des années de persécutions, enfin guéries.

Pour notre part nous ne demandons qu'à oublier, lorsque la paix, l'harmonie, le respect des droits mutuels, et la générosité règneront au Canada, que durant cent cinquante ans on a fait tous les efforts pour nous réduire à l'état d'ilotes sur une terre découverte et colonisée par nos ancêtres, et conservée par nos pères à la couronne britannique. Nous ne demandons qu'à oublier que durant ce siècle et demi, des Canadiens, que nous étions disposés à regarder comme des frères, ont vécu à nos côtés en fermant obstinément les yeux à tout ce qui aurait pu contribuer à nous faire connaître, et, en cette année 1916, soient moins renseignés sur nous, et sur l'histoire du pays qui est devenu le leur, que la plupart des étrangers un peu instruits.

Puisqu'il fallait la voix du sénateur Belcourt pour apprendre à ceux de nos concitoyens anglais qui ne le savaient pas encore, que des Canadiens, parce qu'ils sont de cette race française qui donne actuellement en Europe le spectacle de tant d'héroïsme et de qualités si précieuses, sont soumis dans certaines provinces de la Confédération canadiene à des traitements qui en font les inférieurs des Allemands, nous sommes heureux qu'elle se soit fait entendre. Nous souhaitons de tout notre coeur que l'effet produit par elle mardi soir dure plus que l'impression d'un moment, et porte enfin la minorité de Québec à réclamer pour la minorité ontarienne, la même mesure de justice que celle dont elle jouit elle-même dans la province française du Dominion.

La parole de l'avocat de nos frères d'Ontario aura été opportune.

L'Action Catholique.

:o:

NOUVELLE-ECOSSE

Les élections générales dans la Nouvelle-Ecosse auront lieu au mois de juin.

Le gouvernement Murray, qui est au pouvoir depuis plusieurs années — les libéraux sont à la tête des affaires depuis trente-quatre ans à la Nouvelle-Ecosse — a bon espoir de l'emporter; mais l'opposition a pris une vigueur nouvelle ces années dernières et elle promet de livrer aux libéraux une lutte vigoureuse. Il ne manque pas de gens qui croient que cette fois les conservateurs seront victorieux. Les oppositionnistes sont au nombre de 14 dans une législature de 38 membres.

Le comté et la ville d'Halifax éliront cinq députés au lieu de trois.

:o:

LA CONFERENCE DE PARIS

Le grand conseil tenu à Paris par les chefs civils et militaires des gouvernement de l'Entente, a clos, mercredi, la série de ses importantes délibérations. A ces assises solennelles entre toutes, et qui ont duré deux jours, trente-sept personnes ont pris part. Toutes les conclusions auxquelles les délizérants en sont arrivés ne sont pas encore connues. On annonce cependant que la réunion a eu, entre autres résultats, celui d'établir, au profit de l'Entente, l'unité d'action militaire, économique et diplomatique, dont elle a manqué trop longtemps. La conférence a résolu de poursuivre la lutte jusqu'à la victoire des armées alliées, et elle a pris des mesures qui lui permettront de rendre plus efficace le blocus des empires du Centre. Ces diverses résolutions mettront fin aux rumeurs de paix persistantes, qui, il n'y a pas longtemps, remplissaient les journaux, au grand effroi des spéculateurs chargés de stocks de guerre.

Le côté le plus surprenant de la conférence de Paris réside dans le fait qu'elle a pu résoudre en deux jours des problèmes dont dépendent en grande partie les futures destinées du monde. Cette rapidité d'action parle beaucoup en faveur des bonnes dispositions que les puissances de l'Entente entretiennent l'une pour l'autre, et elle signifie que chacune d'elles est prêt à faire sa part de sacrifice, et plus encore, en vue de poser sur une base solide et immuable la solidarité qui, seule, peut venir à bout de la coalition teutonne. Le conseil plénier de Paris a déjà réglé la question d'une coopération financière diplomatique et militaire plus forte et plus productive d'heureux résultats. Quant à la question du système économique à établir pour favoriser les nations de l'Entente, durant la guerre et après la conclusion de la paix, elle sera débattue et réglée dans une prochaine réunion qui sera tenue à Paris.

M. Briand, qui a organisé et présidé la fameuse conférence des Alliés, a droit de se féliciter des succès obtenus.

RELEVE DU CAHIER DE VOTATION LORS DU REGLEMENT DE PROHIBITION A SAINT-HYACINTHE, LE 24 JANVIER 1916

Les lettres P et L indiquent le sens électoral de chaque voteur. P: propriétaire; L : locataire.

Nom	Occupation	S.E.	No	Rue ou cadastre	Scrutin
Desgrès Emile	Cordonnier	L	28	St-Pascal	Non
Desprès, Arthur	Marchand	L	36	St-Pascal	Non
Dupré, Joseph	Corroyeur	L	19	St-Casimir	Non
Deslauriers, Joseph	Charretier	P	17	St-Casimir	Oui
Douville, Henri	Journalier	L	17½	St-Antoine	Non
Desjardins, Arthur	Cordonnier	L	26	St-Casimir	Non
Desprès, J.-B.	Commerçant	L	32	St-Antoine	N'a pas voté
Deslandes, Arsène	Boucher	P	40½	St-Antoine	Oui
Dauphinais, Hector	Charretier	P	44	St-Antoine	Non
Desgrès, Georges	Cordonnier	L	19	Ste-Marguerite	Non
Deslauriers, André	Journalier	L	17	Cascades	N'a pas voté
Dupont, Marc	Bourgeois	P	24	Cascades	N'a pas voté
Dion, Victor	Menuisier	L	34	Cascades	Non
Demers, Herménégilde	Cordonnier	P	14	William	Non
Desroches, Louis	Cordonnier	L	36	William	Non
Daudelin, J. N.	Gérant	P	436	Cascades	Non
Demers, Joseph	Cultivateur	P	416	Cascades	Oui
Demers, Philias	Cordonnier	L	132	Concorde	Non
Dufresne, Emile	Cordonnier	L	114	Concorde	Non
Déseilliers, Alfred	Machiniste	L	106	Concorde	Non
Déseilliers, Albert	Journalier	L	106	Concorde	Non
Daudelin, Henri	Cordonnier	L	63	St-Michel	Non
Désautels, David	Bourgeois	P	62	St-Michel	Non
Darveau, Eusèbe	Journalier	P	66	St-Michel	Non
Désormeaux, Alphonse	Journalier	P	60	St-Michel	Non
Dolbec, Albert	Cordonnier	L	75	St-Pascal	Non
Desrosiers, Horace	Menuisier	L	75	St-Pascal	Oui
Decelles, Honoré	Journalier	L	9	St-Antoine	Non
Desrosiers, David	Laitier	P	25	St-Antoine	Oui
Desprès, André	Journalier	L	33	St-Antoine	Oui
Daudelin, Henri	Commis	L	43	St-Antoine	Oui
Daigle, Ferdinand	Peintre	L	47	Cascades	Oui
Deslauriers, Tancrède	Menuisier	L	13	Cascades	Non
Daviau, Léandre	Cordonnier	L	31½	Cascades	Non
Dolbec, Arthur	Voyageur	P	25	St-Pascal	Oui
D'Orsigny, Fred., fils	Cordonnier	P	87½	Kérouac	Oui
Delorme, Alcide	Menuisier	P	106½	Boas	Oui
Duhamel, Edgar	Manufacturier	L	109a	Girouard	Oui
Denis, L. A.	Marchand	L	117	Girouard	Non
Deslauriers, Hyacinthe	Journalier	L	154	Concorde	Oui
Demers, Oscar	Menuisier	P	150	Concorde	Oui
Dupont, Albani	Comptable	L	148½	Concorde	Non
Desvoyau, J. B.	Journalier	L	27	William	Absent
Dion, Octave	Journalier	L	153½	Concorde	Oui
Dion, Ernest	Charretier	L	153½	Concorde	Non
Duclos, Alphonse	Agent	L	36	Mondor	N'a pas voté
Desmarais, Eugène	Cordonnier	L	30	Piété	Non
Durocher, Narcisse	Commis	P	39	Concorde	Oui
Duval, Salvator	Menuisier	P	58	Ste-Marguerite	Non
Duval, Eusèbe	Menuisier	P	58	Ste-Marguerite	Non
Duclos, Louis	Menuisier	P	65	Ste-Marguerite	Oui
Duquete, Amédée	Corroyeur	L	41	St-Louis	Non
Durocher, Télesphore	Sellier	L	52	Piété	Oui
Dupuis, Willis	Journalier	L	76½	Ste-Marie	Non
Daoust, Hector	Marchand	L	90	Mondor	N'a pas voté
Daunais, Napoléon	Boulanger	P	75	Ste-Marie	Oui

Rectification. — C'est par erreur que M. Abraham Caron, journalier, locataire, 44 rue Lafontaine, a été entré comme ayant voté non. Il a voté oui et nos lecteurs voudront bien en tenir compte.

A Suivre.

CHRONIQUE LOCALE

Nouvelles du front

Notre concitoyen, M. Aug. Larivière a reçu de son fils, actuellement au front, la lettre suivante qu'il a eu l'amabilité de nous communiquer.

Dans les tranchées,

Mars, 1er, 1916.

Chers parents,

Je viens de recevoir votre lettre qui m'a causé comme toujours un très vif plaisir car vous ne pouvez vous douter de toute la joie que l'on éprouve en recevant des nouvelles du cher Canada. Ici on est si éloigné et si seul qu'on se demande si un jour viendra où on pourra le revoir encore une fois notre beau Canada, celui que l'on a quitté non pas sans regret pour venir ici combattre. Mais la distance nous effraie moins que la longueur de ce conflit, les dangers continuels qui pourraient nous faire demeurer éternellement dans un coin perdu des Flandres. Malgré tout ceci je ne regrette pas un seul instant l'aventure, car c'est pour une juste cause et j'endure avec un courage qui me surprend moi-même toutes les péripéties dans lesquelles je passe. Je suis positif qu'il en sera toujours ainsi quelque longue que puisse être cette guerre et tout ce qui pourrait en résulter, et plaise à Dieu, que j'en voie la fin.

Ici c'est toujours la même chose à venir jusqu'aujourd'hui. En ce moment je suis en devoir à l'appareil télégraphique, il est deux heures du matin et la nuit me semble bien longue, car à quatre heures nous devons faire une attaque en face de nos tranchées, et une attaque n'est pas chose ordinaire, c'est au contraire terrible. Combien de nous resteront sur le carreau, Dieu seul le sait, et moi-même vais-je en sortir sain et sauf, je n'en sais rien, toujours est-il que notre artillerie, la veille, a fait son ouvrage et un bel ouvrage, car pendant plus de deux heures, il a passé au-dessus de nous une pluie de projectiles qui a fait un dégât épouvantable dans les tranchées allemandes, tellement qu'on est résolu de les attaquer tandis qu'elles sont dans un désarroi complet, cela va se faire dès l'aube. Je ne sais pas encore le résultat, mais en ce moment j'arrête ma lettre et demain, dans la journée, si toutefois je suis encore debout, je vous en donnerai des nouvelles.

Mars, 1er, 6 heures du matin.

A quatre heures précises le premier coup de canon part suivi par des centaines et des milliers d'autres, il fait encore noir, le ciel est sillonné par des milliers d'éclairs. Vraiment pour un spectateur semblable feu d'artifice n'est certes pas à dédaigner. C'était un spectacle féérique mais pour nous et surtout pour les Boches qui recevaient sur eux cette quantité d'obus de tout calibre à partir de 18 lbs à 1,800 lbs, c'est-à-dire de l'obus de 3 pouces à celui de 15 pouces, veuillez croire que c'était différent, si bien qu'au lieu d'un beau spectacle ce n'était ni plus ni moins qu'un enfer et les roulements des canons d'en arrière d'un mille seulement faisaient un bruit affreux, et à plusieurs milles à la ronde on a dû les entendre. Hier je vous parlais d'un bombardement qui avait eu lieu vers les cinq heures, il a été bien terrible, mais il n'est pas à comparer avec celui de ce matin. Figurez-vous voir, chers parents, les tranchées allemandes sur une étendue de plus d'un kilomètre, où vont éclater ces nombreux obus et distinguer à la faveur de l'obscurité le feu de l'explosion et les milliers d'étincelles que ces obus lancent au firmament avec tout ce qu'ils ont touché des tranchées et même des occupants. Mais après une heure et demie de bombardement, pour une raison que je ne puis vous dire, on n'a pas fait l'attaque projetée, tant mieux ou tant pis, mais cela n'empêche que les Boches ont dû passer de bien vilains instants. Quant à l'attaque, ce sera partie remise.

Au sortir des tranchées après demain, nous irons pour 21 jours de repos dans une petite ville de France, et là il se peut que je prenne mon congé pour aller à Londres. Je me porte toujours très bien et j'espère qu'il en est ainsi de vous tous.

De votre fils respectueux qui ne vous oublie pas.

Henri LARIVIERE.

Nous apprenons que le Lt.-Col. H. A. Beauregard, de cette ville, abandonnera bientôt le commandement du 84ième régiment de St-Hyacinthe. M. Beauregard a trente ans de services comme soldat et huit ans comme chef de bataillon. Le commandant Beauregard est très estimé par tous les officiers. On annonce comme devant lui succéder le major J. C. Rouleau.

Le nouveau commandant possède les qualifications d'un bon militaire, et nul doute que sous sa direction, notre régiment local saura se distinguer comme il l'a fait dans le passé.

—o—

M. L. E. Charron, maire de St-Denis, et préfet du comté, était à St-Hyacinthe, ces jours derniers.

—o—

M. Jean Taché, gérant des compagnies d'assurances "La Provinciale-Vie" et "La Provinciale-Incendie", de Montréal, était en ville mercredi.

—o—

DECES

Nous avons le regret d'apprendre le décès de Mme Marie-Louise Bertrand, veuve de feu Joseph Leclair, autrefois de St-Dominique, arrivé le 28 courant à sa résidence, rue St-Dominique, en cette ville.

La défunte était âgée de 84 ans et 6 mois.

Elle laisse pour déplorer sa perte quatre fils: MM. Joseph, Antoine et Alphonse Leclair, de St-Hyacinthe, et Philémon Leclair, de Central Falls, et trois filles, Mme Théodore Hallé, de St-Hyacinthe; Mme Bruno Lamontagne, de St-Lambert, et Mme J. Richer, de Montréal.

Les funérailles ont eu lieu jeudi matin à la cathédrale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Nos respectueuses sympathies à la famille.

—o—

CONFERENCE SUR LA QUESTION BILINGUE

Personne n'oublie, je suppose, que c'est demain, 2 avril, à la salle des Bazars, que l'hon. sénateur J. A. Landry, donne sa conférence sur la question scolaire ontarienne. Que chacun donc soit à son poste dans la salle: il faut faire un succès de cette conférence. On a assez confiance en notre dévouement puisqu'on nous a laissé le soin de s'occuper de l'organisation.

AUTOUR DE LA QUESTION SCOLAIRE D'ONTARIO

Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs le succès remporté par des membres dévoués du Cercle Montalembert, lesquels ont fait circuler dans le quartier No 5 et le village de La Providence, une requête qu'ils ont fait couvrir de 1,450 signatures.

Comme chacun sait cette pétition sera présentée devant le Conseil des ministres fédéraux d'Angleterre, par l'intermédiaire du Gouverneur-Général du Canada.

Espérons que cette suprême démarche attirera l'attention bienveillante des ministres anglais, qui ne devraient pas hésiter un seul instant à *donner justice aux citoyens canadiens-français*, en faisant respecter les droits et privilèges qui leur appartiennent de par la Constitution.

—o—

POUR NOS DROITS MENACES

Citoyens de St-Hyacinthe! Nous faisons encore appel à votre patriotisme et à votre charité. Le 2 avril prochain, l'honorable sénateur J. A. Landry, président de l'Association de l'Education d'Ontario, donnera une conférence sous les auspices du Cercle Benoît XV. C'est le défenseur de la langue française dans Ontario que nous aurons l'honneur d'entendre. Nous savons que chaque citoyen de cette ville gémit sur les malheurs de nos frères de la province-soeur: nul doute que nous aimerons à connaître ce qu'ils endurent et comment nous pourrons les soulager. Oui, citoyens, debout pour combattre les ennemis de notre langue et de nos droits. En avant; lançons-nous au combat et jusqu'au bout nous serons sur la brèche.

Or, il est beau que par nos protestations nous encouragions nos frères, mais nous avons aussi d'impérieux motifs de nous montrer généreux. Les charges multiples que l'Association d'Education rencontre pour soutenir sa propagande de presse et pour défrayer les frais des procès qu'elle entend porter jusqu'au Conseil Privé. Pour cela, le nerf de la guerre est indispensable, car, dit un proverbe, pas d'argent, pas de suisse. Voilà une raison matérielle, mais j'en ajouterai une autre, et très sérieuse. Un avocat ontarien répondit un jour au Dr Freeland: "Je crois que les Canadiens-français ne trouveront pas assez d'argent pour porter leur cause jusqu'au Conseil Privé."

Que oui! Nous allons recevoir le soufflet avec béatitude. Non. Debout, Canadiens: jetons des sous le 2 avril dans l'escarcelle ontarienne. Nous ne sommes pas millionnaires, mais le spetits sous font les fortunes. Nous l'avons prouvé pour la collecte au fonds patriotique.

Et puis nous sommes responsables de la survivance de notre langue en Amérique. Il serait injuste de ne pas voler au secours de la minorité française d'Ontario. Oui, avec elle, nous voulons le respect de nos droits, la vie de nos écoles et la survivance de tous nos droits. Si nous restons tranquilles, si nous disons que cela ne nous regarde pas, etc., quel nom mériterions-nous? Quel titre passerions-nous à notre postérité? Nous serions déshonorés.

Nous sommes des témoins... Nos pères ont héroïquement combattu pour nous laisser des droits. Héritiers d'un idéal, nous devons imposer le respect par la ténacité de nos conquêtes passées. Il faut donc en assurer la continuité et le rayonnement.

Nous voulons rester Français, citoyens. Affirmons-nous avec toute l'énergie dont nous sommes capables. Que le 2 avril, St-Hyacinthe annonce à M. Landry que nous voulons que nos compatriotes des autres provinces conservent intact le droit de prier Dieu en français et de faire instruire leurs enfants dans la langue de nos aïeux.

Continuons donc à faire notre devoir. Déjà près de 5000 personnes de cette ville ont signé la formule de désaveu. Allons maintenant assister au procès de la question ontarienne que l'hon. sénateur Landry fera, le dimanche, 2 avril, à la salle des Bazars. St-Hyacinthe est une ville patriote: c'est dans notre région que nos aïeux ont livrés les grands combats de 1837. Leur sang coule encore dans nos veines. Oui, nous nous lèverons et nous ne déposerons les armes que le jour où la majorité anglaise, jusqu'ici intolérante, se sera pénétré du véritable esprit du pacte fédéral et en observera les clauses. Nous combattrons jusqu'au bout pour voir notre race forte s'amener infailliblement à ses destinées immortelles.

Donc, en foule le 2 avril. Entrée, 10 sous seulement. Ce n'est rien quand il s'agit de nos droits et de notre langue.

AU CONSEIL

Séance du 29 mars 1916

Son Honneur le maire Morin occupe le fauteuil présidentiel et sont aussi présents MM. les échevins Fontaine, Amyot, Côté, Blanchard, Girard, St-Germain, Payan, Gervais, Bélanger et Gobeil.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

Lettre de l'Union des Cordonniers s'opposant à la réduction de la taxe imposée sur les ouvriers étrangers.

De consentement unanime, l'avis de motion relatif au règlement No 188 est continué à la prochaine séance. Le greffier invitera les intéressés à venir rencontrer le Conseil à ce sujet, à la prochaine séance.

Requête demandant de faire disparaître la ferme avicole de M. A. S. Comeau.

L'échevin Bélanger donne avis qu'à la prochaine séance, il proposera l'adoption d'un règlement concernant la possession et l'élevage de certaines volailles.

Par ce règlement il serait défendu de garder ou élever dans la cité de St-Hyacinthe, des oies, des dindes, des poules-dindes, des canards ou des outardes, cependant cette prohibition ne s'appliquerait pas aux cultivateurs à leurs terres situées dans la cité.

Lettre du gouvernement au sujet du macadamisage de la rue Laframboise, Bourdages, Héloise, et de l'Ecole de Laiterie. Le greffier demandera au gouvernement si la Cité peut compter avoir $18,000, montant de l'allocation promise, si les travaux étaient faits cette année. Le greffier demandera aussi si la Cité peut commencer le macadamisage par la rue Bourdages.

Sur proposition de M. l'échevin Gervais, l'on décide que M. Clément Rouleau sera engagé comme gardien des parcs aux conditions des années passées.

MM. R. Daigle et J. Gaboury demandent la construction de galeries au marché centre. Lettre référée au Conseil en comité.

Lettre de la Cie Langevin se plaignant de la défectuosité du trottoir de la rue Piété. Référée à l'ingénieur pour rapport.

Lettre de M. F. E. Field, offrant ses services pour préparer les plans et les spécifications des filtres à gravité. L'échevin St-Germain propose que M. F. E. Field soit engagé pour préparer les plans et les spécifications des filtres à graviter aux conditions mentionnées dans sa lettre du 24 courant.

Proposition secondée par M. Amyot.

L'échevin Bélanger produit devant le Conseil une lettre de M. F. E. Field, et le greffier en donne lecture. La proposition de l'échevin St-Germain est mise aux voix. Ont voté *pour: les échevins* Amyot, Côté, Blanchard, Girard et St-Germain. Ont voté contre: les échevins Fontaine, Payan, Gervais, Bélanger et Gobeil. Le Maire donne son vote en faveur de la proposition qui est déclarée adoptée.

L'échevin Gervais proteste contre les rapports des séances du Conseil publiés dans le journal *Le Clairon.*

L'échevin St-Germain déclare qu'il n'est pas actionnaire du journal *La Tribune,* contrairement à ce que l'échevin Fontaine a prétendu. L'échevin St-Germain dit que ces paroles attribuées à l'échevin Fontaine lui ont été rapportées par l'échevin Gervais. L'échevin Fontaine dit que les sources de renseignements sont fausses et qu'il ne parle à l'échevin Gervais. L'échevin Gervais affirme que lesdites paroles ont été prononcées par l'échevin Fontaine, et ce dernier dit qu'il ne parle pas à l'échevin Gervais.

L'échevin Fontaine quitte son siège ave cla permission de Son Honneur le Maire et après lecture et approbation de divers comptes, le Conseil s'ajourne à mercredi, le 5 avril.

CONVOCATION

N'oubliez pas non plus notre assemblée régulière, le 5 avril, dans les salles de l'Union St-Joseph. La question intéressante de l'organisation du congrès prochain doit être discutée par tous. Venez tous; elle aura lieu après les exercices de la retraite que chacun dit suivre avec empressement. C'est le temps de faire passer en acte ce que nous voyons d'inscrit dans nos règlements. C'est un exemple à donner en même temps qu'un devoir à remplir.

Comité de Presse, Benoît XV.

—:o:—

ON RECONNAIT

partout que les liqueurs douces les plus rafraîchissantes sont celles de la Cie d'Embouteillage "Idéal".

Essayez-les et n'oubliez pas "Amaka," l'eau minérale par excellence.

—:o:—

DEFENSE D'AVANCER

Je défends, par les présentes, de vendre, de prêter ou d'avancer à qui que ce soit, en mon nom, sans une autorisation écrite de ma part, et j'entends ne pas être responsable des dettes contractées au mépris de cette défense.

J. Clément Arthur Charbonneau.
St-Hyacinthe, 13 mars 1916.

—:o:—

NAISSANCES, DECES, MARIAGES.

EGLISE CATHEDRALE

Du 23 au 30 mars

Baptêmes. — Du 23, Marie Fleurise Lucille, fille de Emile Desrosiers et de Eva Sincennes.

Du 24. — Marie Alice Rolande, fille de Henri Lussier et de Alice Chartier; Marie Zélia Béatrice, fille d'EphremBeauregard et de Robertine Vandal; Joseph Raymond Raphaël, fils d'Alméda Coderre et de Bernadette Provençal.

Du 25. — Marie Marguerite Paule Réjanne, fille de Napoléon Boisclair et de Rachel Desprès.

Du 26. — Jos. Philias Henri, fils de Philias Boisvert et de Clara St-Pierre; Jos. Louis-Philippe Antoine, fils d'Olivier Angers et de Nérénie Gadbois; Marie Eva Fleurette, fille de Stanislas Senécal et d'Eva Frenière.

Du 27. — Marie Juliette Olivette, fille d'Alphonse Bourgeois et de Amélia Bernard; Jos. Adélard Jean Paul, fils de Frédéric Darsigny et d'Anna Morin.

Du 29. — Jos. Lucien Amédée, fils d'Emile Frenière et de Rosa Prunier.

Sépultures. — Du 24. — Emile, enfant de Joseph Debigarré et de Marie Rose Desjardins, à l'âge de 2 ans.

EGLISE NOTRE-DAME

Du 23 au 30 mars

Baptêmes. — Du 25. — Marie Jeanne Imelda, fille de Henri Le Gros dit St-Pierre et de Rose-Anne Charron.

Du 27. — Marie Joséphine, fille de Louis St-Roch et de Marie Anne Duprés; Antonio, fils de Jos. Tétreault et de Exina Penelle.

Du 29. — Marie Eva Loretta, fille d'Amédée Grondin et de Marie Demers.

Sépultures. — Du 27. — Clarisse Messier, veuve de Paul Ledoux, à l'âge de 88 ans; Simon, St-Jean, enfant d'Albert St-Jean et de Régina Berger, à l'âge de 6 mois.

Du 28, Suzanne, enfant de Cuthbert Monfils et de Louise Emma Tétrault, à l'âge de 7 mois.

—:o:—

NOUVELLES DES ENVIRONS

COURRIER DE ST-CHARLES

A une session des directeurs de l'Assurance Mutuelle contre le Feu de la paroisse de St-Charles, tenue le 6 mars courant, les messieurs dont les noms suivent ont été nommés directeurs pour l'année courante: MM. Alph. Lussier, C. Messier, Ep. Bousquet, Tous. Bousquet, Arsène Messier, Irénée Geoffrion, Alb. Berger, Léonidas Pratte et Jos. Lusignan. Tous ont été élus par acclamation. A la même séance, M. Alph. Lussier a été nommé président, et M. Emile Foisy, a été continué dans sa charge de secrétaire-trésorier.

—M. Nap. Archambault, notaire, est retenu chez lui par la maladie.

—Le 26 du courant est décédée, à St-Charles, Dame Ludovine Bousquet, âgée de 67 ans, épouse de feu Ant. Foisy. L'inhumation a eu lieu le 29 du courant au milieu d'un concours nombreux de parents et d'amis. M. Zénon Foisy et son épouse, de Montréal, assistaient à l'inhumation de leur tante, Mme Foisy.

—M. Jos. Leclaire, de Montréal, était de passage ici, depuis quelques jours.

—:o:—

ST-HILAIRE

La saison des sucres nous est arrivée brusquement alors que les froids récents ne nous la faisaient pas prévoir si tôt.

Aussitôt nos sucriers se sont mis à l'oeuvre et à peu près toutes les su-

(Suite en 5e page)

POUR LA FEMME

NID D'AMOUR

Le dernier numéro du *Passe-Temps* contient neuf morceaux de musique dont voici les titres:

1o. Pour te Chanter, chanson patriotique inédite.
2o. Nid d'Amour, valse nouvelle pour le piano.
3o. C'est la Saison d'Amour, chanson valse.
4o. Je suis Soeur de la Providence, chanson inédite de Mme A.-B. Lacerte.
5o. Dans tous les Cantons, chanso ndu terroir, illustrée.
6o. Jean l'Aiguille, chanson pour les enfants.
7o. On n'y pense pas, chanson-monologue.
8o. Le Facteur, mélodie de Calixa Lavallée.
9o. "Aux Armes," paroles françaises et anglaises.

Un numéro, 5 sous; par la poste, 6 sous.

Abonnement, un an, Canada, $1.50; Etats-Unis, 2.00. Adresse: *Le Passe-Temps,* 16 Craig Est, Montréal.

Catalague de primes envoyé gratis.

:o:

TABLETTES BABY'S OWN AUSSI BONNES QUE GARANTIES

—o—

Mme L. Isbell, Kingston, Ont., écrit: "J'emploie les Tablettes Baby's Own et les trouve aussi bonne qu'on les annonce. Elles sont certainement un merveilleux remède pour les petits. Le témoignage de Mme Isbell est semblable à celui de milliers d'autres mères. Quand la mère aura employé les Tablettes Baby's Own une fois, elle n'emploiera rien autre chose pour ses petits enfants. Les Tablettes sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à 25 cents la boite, de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

:o:

SUR LA LECTURE

—o—

Mais voilà... il faudrait d'abord savoir lire... j'entends lire avec méthode. Moi je m'en suis composé une petite à mon usage. Es-tu curieux de la connaître?

—Pourquoi pas? Si elle allait me séduire?

—Ah! je le voudrais bien! Ma méthode comporte deux articles:

1. Ne jamais faire de mauvaises lectures.

—Qu'appelez-vous de mauvaises lectures.

—J'attendais la question.

—Est-ce des choses mal écrites?

—Non.

—Par mauvaises lectures, vous désignez donc celles qui blessent la morale chrétienne?

—Sans doute, d'une façon générale et en théorie. Mais en pratique je me place à un point de vue beaucoup plus vaste et qui me donne une réponse très nette, très satisfaisante. Apprécier en effet dans un écrit ce qui est moral ou ne l'est pas? Besogne infiniment délicate! Dire ce que l'on doit permettre ou défendre? Anxiété, doute, incertitude.

Alors, je m'adresse tout bonnement à la concience de l'individu, à ce juge intime, à ce critique si sagace, qu'il renferme en lui, et je déclare à mon homme: "Tu peux lire tout ce que tu veux, tant que ta conscience ne bronche pas. Mais si tu la sens à une certaine ligne, à une certaine phrase, même d'innocence apparente et de parfaits dehors, si tu sens, cette conscience, faiblir et tressaillir, n'hésite pas, arrête-toi. Elle t'avertit. Elle est l'aiguille de la boussole qui tremble en perdant la direction. "La mauvaise lecture est celle que l'on se reproche secrètement de faire". Elle n'est pas la même pour tous, bien entendu, et c'est pourquoi il est presque impossible d'en déterminer le caractère. Mais pas un de nous qui n'ait, à l'expérience, éprouvé ce blâme sûr et tacite qui ne trompe jamais. Et si tu me vois sévère, pour la mauvaise, l'inopportune, la coupable lecture, c'est que tu ne peux encore t'imaginer les ravages qu'elle cause, même chez ceux à qui elle n'apprend rien, et qui alors se persuadent, les imprudents: "qu'ils n'ont plus à se gêner!" elle trouble, agite, rompt l'équilibre des forces supérieures; et surtout, elle salit l'âme, l'éclabousse. On sort d'un mauvais livre avec l'esprit crotté et des taches au coeur qui ne partent plus que difficilement dans la suite malgré les nettoyages. Certaines ne s'enlèvent jamais.

Elles ont l'air de disparaître avec le temps et puis elles reviennent, et toujours au moment critique où on souhaiterait le plus que l'étoffe fut blanche! Tu me fera donc le plaisir de ne pas hausser les épaules quand les sceptiques avertis te garantiront qu'il n'y a pas de mauvaise lecture, qu'il n'y a que de mauvais lecteurs... et tu leur répondras que l'on ne doit lire, et dans une sécurité continelle, que ce qui satisfait les plus nobles, les plus sains.

—Avec un t?

—Aussi, si tu veux... les plus saints, les plus irréprochables de nos désirs et de nos élans.

(Et l'article 2 de votre programme.

—Ne pas lire à l'aveuglette et en hurlu-berlu. Faore en sorte que la lecture soit le rayonnement logique et indispensable de notre vie; qu'elle écarte le travail, complète la profession, achève en toutes circonstances et perfectionne à toute heure l'homme spécial que nous sommes, artiste, savant, soldat, etc. Cette compagnie attentive et soutenue de la lecture saura se préciser, se montrer plus rigoureuse, plus vigilante encore dans le cours de notre existence morale. Nous aurons nos lectures des jours de bonheur et celles des jours de chagrin, nos lectures pour le soleil et pour la pluie, pour la santé, pour la maladie, pour la souffrance, pour la joie, pour la tristesse, pour le doute, pour le désespoir, lectures qui rachètent, compensent, dédommagent, bouchent les trous, et relèvent au lieu de faire tomber. Prise ainsi, et pratiquée avec cette ingénieuse résolution, la lecture est un sacrement.

—Et que doit-on lire?

—Tout ce qu'on peut lire à haute voix.

—Seul?

—Non, devant sa fille, ou sa mère.

—Oh! est-ce que ce n'est pas un peu exagéré?

—Oui, mais il faut que ce soit la règle, pour ne pas devenir — comme de nos jours — l'exception.

HENRI LAVEDAN.

:o:

Malad es nerveuses au Printemps

Guéries en tonifiant le sang et en renforcissant les nerfs

C'est l'opinion des meilleures autorités médicales, après de longues observations, que les maladies nerveuses sont plus communes et plus graves au printemps qu'en toute autre temps de l'année. Les modifications vitales qui se produisent dans l'organisme, après les longs mois d'hiver, peuvent causer beaucoup plus de mal que la faiblesse et et la fatigue ordinaire du printemps, dont souffrent la plupart des gens, à la suite de la vie d'intérieur, dans des maisons mal aérées et souvent surchauffées. Les registres officiels prouvent que, en avril et en mai, la névralgie, la danse de St-Guy, l'épilepsie et autres formes de maladies nerveuses sont dans toute leur intensité et qu'alors, plus qu'en tout autre temps, il faut un tonique créateur de sang et restaurateur des nerfs.

L'antique coutume de prendre des purgatifs au printemps est inutile, car l'organisme a réellement besoin d'être renforcé, tandis que les purgatifs ne font que voyager dans les intestins et vous rendent plus faibles. Les Pilules Roses du Dr Williams sont le meilleur remède, car elles font réellement le sang nouveau, riche et rouge qui nourrit les nerfs affamés et guérit ainsi les nombreuses formes de maladies nerveuses. Elles guérissent aussi les autres affections printanières telles que les maux de tête, le manque d'appétit, la faiblesse dans les membres, tout comme elles font disparaître les éruptions et boutons disgracieux. De fait, elles apportent infailliblement une santé et une force nouvelle aux hommes, aux femmes et aux enfants faibles, fatigués et déprimés.

Vendues par tous les marchands de remèdes ou par la poste à 50 cents la boîte ou 6 boîtes pour 2.50 par la Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

:o:

LE "MEMBRE"

Ce que le "Quebec Chronicle" disait ces jours derniers de ce nouveau roman québecois.

Le "Chronicle" de Québec publiait ces jours derniers, sur ce roman de moeurs politiques québecoises, le "Membre" un article dont voici la traduction:

"Un journaliste de Québec a publié récemment un roman d'un tout nouveau genre et qui a eu, croyons-nous, un grand succès de librairie, de presse et de curiosité. Le "Membre" est comme une sorte de parodie des moeurs politiques québecoises et par son intrigue il rappelle, de façon vivante un événement sensationnel qui se produisait, il n'y a pas longtemps à la Législature de Québec. Mais cet ouvrage est de plus, nous le répétons, une très humoristique parodie des scènes qui se déroulent chaque jour d'une session dans les deux Chambres. Sous des noms fictifs, on peut reconnaître plusieurs personnages politiques importants et même d'obscurs députés.

On peut lire dans le "Membre" de très amusants événements, entre autres le sauvetage du premier ministre au cours d'une excursion de pêche, par Donat Mansot, le héros du livre; la nomination de ce dernier à la présidence du Comité des Bills Privés en récompense de son acte d'héroïsme; présentation à la Chambre du bill "The Labrador and Gulf Stream Improvment Co. Ltd" par lequel, John C. Sharp et autres financiers "schemers" de New-York veulent se faire conséder par la Législature tout le territoire du Labrador pour y cultiver la banane; la modification du climat du Labrador par le détournement du "Gulf Stream"; la chambre mystérieuse 999 du Château Frontenac et les complot qui s'y trame; enfin, le scandale qui éclate au grand jour, l'enquête, la maladie aussi étrange que subite du héros du roman et finalement son retour à la ferme paternelle.

Toutes ces scènes sont racontée de la façon la plus amusante possible.

Il semble que le "Membre" ouvre le chapitre de l'humour dans la littérature canadienne-française. En tous cas c'est une oeuvre de réel mérite, très amusante à lire, de la première à la dernière page, l'intérêt de l'intrigue y étant, du reste, fort savamment ménagé.

:o:

RECETTES

—o—

Puddings

Crème de Tapioca. — Faire tremper pendant une nuit 3 cuillers à soupe de tapioca dans une tasse d'eau. Faire chauffer 1 pinte de lait. Ajouter le tapioca, le sel, et cuire jusqu'à ce que le mélange soit clair. Ajouter 3 jaunes d'oeufs battus et mélanger les blancs battus en mousse et parfumer.

Tartes

Tarte aux Oeufs, (Ordinaire).— Une chopine et demie de lait, 4 oeufs, 1 tasse de sucre, 1 cuiller à thé de l'extrait de citron et une pincée de sel. Graisser d'un quart de pouce d'épaisseur le moule à tarte, prendre une boule de pâte, la garnir de farine et l'étaler avec la paume de la main en allant du centre à l'extérieur et en faisant un rebord autour du plat. L'emplir pendant qu'il est dans le four avec le mélange indiqué ci-dessus bien battu et passé. Cuire dans un four modérément chaud pendant 20 minutes.

Gâteaux

Gateau des pauvres. — Une petite tasse de sucre blanc, 1 cuiller à soupe de beurre, 1 oeuf, ¾ tasse de lait doux, 1½ tasse de farine, 2 petites cuillers à thé de poudre à lever et une petite muscade. Faire cuire en deux couches.

Glaces

Glace au Citron. — Quatre tasses d'eau, 2 tasses de sucre, ¾ de tasse de citron. Faire un sirop de sucre au chaud pendant 20 minutes, ajouter le jus de citron, refroidir et congeler.

Renseignements utiles pour la maison

Pour laver le calico. — Les mousselines et les calicos bleus garderont leur couleur si on ajoute une petite cuillerée à thé d'acétate de plomb dans un seau d'eau où on lavera les articles.

:o:

Le boeuf du pot-au-feu

La chair de boeuf doit être d'un rouge ni trop pâle, ni trop brun, si la graisse a une légère teinte jaune, ce n'est point un signe de mauvaise qualité, au contraire. Malgré le préjugé qui a cours, la viande de vache, pourvu qu'elle soit jeune, vaut parfaitement celle du boeuf. La veillesse seule les rend coriaces l'une et l'autre. Il faut se méfier surtout de la maigreur, qui est toujours, chez ces animaux, signe d'âge avancé ou de mauvais état de santé. Les morceaux à préférer pour le pot-au-feu sont la tranche, la culotte, le gîte à la noix, le paleron. Vous mettez dans l'eau froide, légèrement salée, votre morceau de viande que vous faites bouillir graduellement — l'ébullition trop précipitée durcit la viande et empêche les sucs qu'elle contient de se dissoudre. Enlevez soigneusement l'écume à mesure qu'elle se forme; ajoutez: poireaux, navets, carottes et, selon votre goût, panais, céleri, persil, laurier, ail, clous de girofle. On peut donner de la couleur avec un oignon brûlé ou du caramel. Laissez bouillir doucement et sans arrêt, pendant quatre à cinq heures. Dégraissez. Il est bon de tamiser le bouillon. Le pot-au-feu peut être bonifié par l'adjonction de basses côtes de mouton, d'un pied de veau ou d'os quelconques. Le boeuf bouilli est une nourriture très saine, mais un peu fade. Beaucoup de personnes négligent le pot-au-feu pour cette raison, malgré l'agrément du bouillon qu'on en tire. Aussi donnerons-nous quelques façons de relever le bouilli, froid ou chaud, et de le manger non seulement sans fatigue, mais avec plaisir.

Boeuf en salade. — Coupez votre bouilli en tranches dans un plat creux, assaisonnez avec sel, poivre, huile, vinaigre, cerfeuil, et ciboules hâchées, cornichons découpés en câpres. Arrosez vos morceaux à plusieurs reprises en prenant la vinaigrette dans le fond du plat avec une cuiller pour la rejeter par-dessus. Si votre boeuf est chaud, il s'assaisonnera de suite. S'il est froid, vous ferez bien de vous y prendre la veille ou tout au moins quelques heures d'avance comme une marinade.

Boeuf bouilli au gratin. — Faites revenir à la poêle du lard coupé en morceaux. Versez-le dans un plat qui aille au feu, saupoudrez de chapelure. Dressez un petit lit de champignons. Ensuite, placez vos tranches de boeuf; puis encore un lit de champignons ,oignons, persil et assaisonnements, chapelure par-dessus le tout. Mouillez de bouillon et faites cuire à petit feu, dessous et dessus, pour gratiner, ou plus simplement glissez ou four, Si vous avez beaucoup de boeuf à employer ainsi, vous dresserez plusieurs lits successifs, toujours séparés par les chanpignons, oignons, etc. Un verre de vin blanc pour mouiller ou un doigt de cognac ou de rhum ne gâtent rien. Le lard se remplace au besoin par du beurre ou de la graisse, et le bouillon par de l'eau.

Mironton. — Faites roussir des oignons — des petits de préférence, que vous n'avez pas à couper — avec un bon morceau de beurre. Jetez une pincée de farine pour obtenir un petit roux auquel vous laisserez prendre une couleur agréable. Puis mouillez avec un bouillon, un peu de vin blanc, salez et poivrez; mettez votre bouilli coupé par tranches et faites cuire longuement, à un petit feu, pour que le boeuf prenne bien le goût de l'oignon. Au dernier moment, ajoutez, si vous voulez, un filet de vinaigre.

Salade de boeuf chaude. — Faites revenir à la poêle du lard coupé en petits morceaux. Lorsqu'ils sont roussis, mettez vos tranches de boeuf avec quelques cuillerées de bouillon, un filet de vinaigre, et si vous voulez quelques fines herbes hachées.

Hachis de boeuf. — C'est encore un excellent moyen d'employer le bouilli; soit comme farce avec choux, tomates, etc.,, soit en boulettes, que vous faites frire à la poêle dans du beurre ou de la graisse, après les avoir roulées dans la farine. Servez-les telle ou accompagnées de sauces: tomates, piquante, etc.

Boeuf bouilli froid. — Il est excellent à manger à la croque-au-sel, mais il peut se servir avec toutes sortes de sauces dont voici les principales: Sauce hollandaises, aux tomates, piquante, poivrade, au verjus, Robert, béarnaise, provençale, mayonnaise, rémoulade, aïoli, avec une salade d'anchoix, de harengs, etc.

Comme vous le voyez, il est impossible qu'avec cette variété de moyens, vous vous trouviez embarrassée pour consommer agréablement le boeuf bouilli.

MELANIE.

:o:

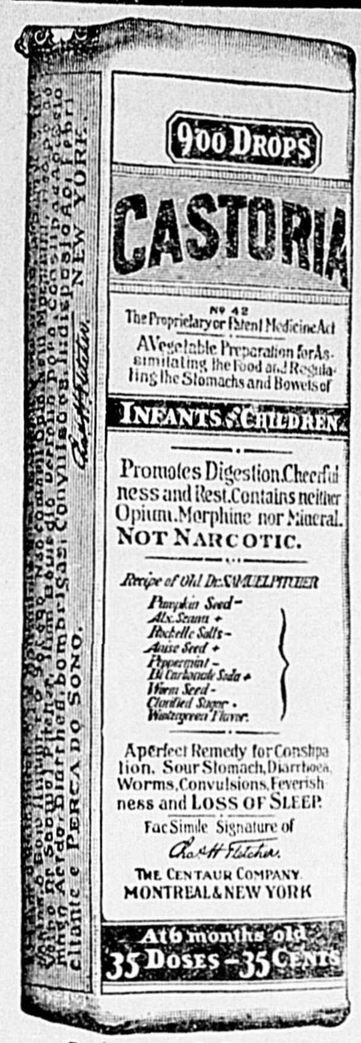

Copie exacte de l'enveloppe

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de *Chas. H. Fletcher.*

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans

CASTORIA

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

Que vous n'ayiez qu'une vache ou que vous en ayiez cinquante, vous devez vous procurer un Séparateur "DOMO" qui peut écrémer de 110 à 1000 lbs de lait à l'heure.

Prix variant de $15.00 et plus suivant capacité.

Le meilleur et le plus économique sur le marché.

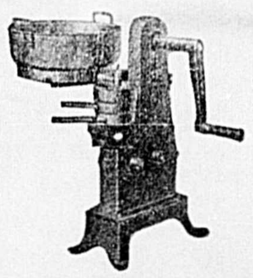

EN VENTE PAR

Séparateurs "DOMO"

66 RUE STE-ANNE, ST-HYACINTHE, P. Q.

Au dessus des Bureaux du "Courrier"

LES PREVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

Capital Autorisé: $500,000. Actif du Fonds de Pension le 31 Décembre 1915: $772,698.99

L'ANNEE DU MILLION

PROGRESSION DE LA COMPAGNIE JUSQU'AU 31 DECEMBRE, 1915.

Années	Sections	Sociétaires (Actifs)	Pensions	Actif
31 DEC. 1909	45	1,880	5,205	$ 16,461.94
31 DEC. 1911	224	14,228	30,910	170,670.80
31 DEC. 1913	349	24,492	47,957	423,745.31
31 DEC. 1915	455	32,155	61,468	772,698.99

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront LES PRÉVOYANTS DU CANADA lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE, Gérant-Général — X. LESAGE, Gérant

Bureau-Chef: Edifice "Dominion", 126, St-Pierre, Québec.
Bureau à Montréal: Chambre 22, Edifice "La Patrie".

Lampes Electriques "Mazda"

REDUCTION.-REDUCTION.

A PARTIR DU 15 MARS.

VENEZ VOIR NOS PRIX.

La Cie de Gaz, Electricité & Pouvoir

LA PREVOYANCE

ÉMET DES POLICES DANS LES LIGNES D'ASSURANCES SUIVANTES:

ACCIDENTS, MALADIES, AUTOMOBILES, VOLS, BRIS DE GLACES, GARANTIES, ATTELAGES, RESPONSABILITÉ PATRONALE

BUREAU CHEF: 160 RUE ST JACQUES, MONTRÉAL.
Tél. Main 1626.

Chs. Ed. Arpin, Assistant-Gérant. — *J. C. Gagné, Gérant-Général*

DR. ERNEST BIRTZ

MEDECIN-CHIRURGIEN

Attention spéciale pour les enfants.

BUREAUX:
69 RUE ST-ANTOINE
En face de l'Ouvroir Ste-Geneviève — ST-HYACINTHE
TELP. 33

N'oubliez pas d'assister A LA

CONFERENCE

DONNÉE PAR

L'hon. Sénateur J.A. Landry,

AU BAZAR,

Sur la Question Ontarienne

LE 2 AVRIL,

à 8¼ p. m.

Prix d'entrée: 10 sous.

Portes ouvertes à 7 1/2 hres.

SOYONS PATRIOTES.
Défendons notre langue.
Aidons nos frères d'Ontario.
EN FOULE DONC.

GARAGE ST-HYACINTHE

CHABOT & LEMOINE, Props.

MÉCANICIENS

Réparations de toutes sortes faites avec Soin et Promptement

Spécialité: Réparages d'Automobiles et de Chavigraphes.

277½ CASCADES, ST-HYACINTHE
Tel. Bell 344

L. E. POTVIN,

ACCOUNTANT — COMPTABLE

Auditions, Liquidations, Systèmes Compromis, Etc.

Bell Tel. Main 279.

427 TRANSPORTATION BLDG
120 ST-JAMES ST.
MONTREAL.

A LA FERME

La pomme de terre et le commerce

Comment le cultivateur peut retirer de beaux bénéfices par le choix du temps propice de l'introduction du tubercule sur le marché. — Nos cultivateurs, toutefois, doivent éviter de spéculer sur les patates car ils nuisent à toute le monde et à eux-mêmes.

Le Canada exporte des pommes de terre surtout aux Etats-Unis, à Terreneuve, aux Bermudes, à Cuba et aux Antilles. Il y a naturellement un commerce réciproque le long des frontières du Canada et des Etats-Unis, en dépit du tarif douanier qui l'affecte jusqu'à un certain point. Les districts producteurs de pommes de terre de l'est du Canada exportent aussi à Cuba et aux Antilles.

On a suggéré que le Canada devrait exporter plus de pommes de terre à la Mère-Patrie, vu que l'Angleterre importe de grande quantités de pommes de terre des autres pays. Cependant, règle générale, le Royaume-Uni produit une quantité suffisante de pommes de terre pour suffire à ses besoins, et dans les bonnes années il en a un surplus considérable pour l'exportation.

Les quantités de pommes de terre importées et exportées de l'Angleterre varient considérablement d'année en année, et, pour les cinq années terminées en 1913, les importations britanniques totales pour la consommation ont varié du minimum de 6, 073,000 boisseaux en 1911,, au maximum de 17,598,000 boisseaux en 1913; tandis que les exportations de pommes de terre produites dans le pays ont varié de 911,000 boisseaux en 1913, à 13,400,000 boisseaux en 1912.

Il peut souvent être plus avantageux d'importer des pommes de terre du continent par voie navigable pour suffire aux demandes des districts pastoraux du sud et de l'ouest de l'Angleterre, que de les transporter par voie ferrée des districts producteurs de pommes de terre du Lincolnshire et de l'Ecosse. Une grande proportion des importations de pommes de terre du Royaume-Uni est formée des variétés précoces des Iles de la Manche, de la France et d'autres pays, qui sont vendues sur les marchés britanniques à de hauts prix bien avant que la récolte locale soit mûre.

La nature encombrante des pommes de terre et les effets du climat sur les qualités de conservation semblent exclure la probabilité de pouvoir établir un commerce rémunérateur permanent entre le Canada et la mère-patrie. A l'heure actuelle, les taux élevés pour le transport océanique seraient un autre empêchement.

Il y a cependant d'autres avantages qui devraient induire les cultivateurs canadiens à donner plus d'attention à la culture des pommes de terre. Il serait peut-être avantageux de considérer si l'on ne devrait pas prendre les moyens nécessaires pour faire un usage industriel pour la fabrication de l'amidon et de l'alcool tel qu'on le fait en France et en Allemagne; de sorte que dans les années d'abondance on puisse faire un usage plus profitable du surplus que de le donner comme nourriture aux bestiaux ou les laisser sur les champs sans les récolter.

Un relevé récemment publié par la Division Botanique de la Ferme Expérimentale Centrale, après avoir dit que l'année 1915 fut l'une des plus mauvaises pour la brunissure, remarque que dans une petite province du Canada, la perte par cette maladie fut probablement de pas moins de 2,000,000 de boisseaux. Ceci ne comprend pas les pertes pendant la période d'emmagasinage, qui sont plus sévères dans une saison comme la dernière. Le montant des pertes dans tout l'est du Canada, serait probablement par rapport à la superficie plus élevé.

On dit aussi que l'on peut presque entièrement contrôler la brunissure en pulvérisant avec la bouillie bordelaise. En 1915, cinq pulvérisations complètes ont sauvé un champ canadien de pommes de terre qui était entouré de champs infestés de la brunissure et qui n'ont pas été pulvérisés et ceci à un tel point que le rendement a été de 97 boisseaux par acre de pommes de terre de qualité vendable supérieur à celui des champs non pulvérisés. Cette augmentation représentait une valeur de $34 par acre après avoir déduit le coût total des pulvérisations.

:o:

Le Courrier de St-Hyacinthe

est imprimé et publié aux Nos. 68-70, rue Ste-Anne, à St-Hyacinthe, par la Compagnie d'imprimerie et comptabilités (Limitée).

A. J. GAUDREAU,
Administrateur-Gérant.

Suggestions très utiles

Choisissez un bon reproducteur et ayez toujours la meilleure espèce. Préparez-vous pour votre production d'oeufs de l'hiver prochain, car seulement les poussins qui arrivent de bonne heure pondent aussi de bonne heure. Que vos reproducteurs gallinacés soient toujours robustes; procurez-vous des poules âgées d'un an et placez avec elles un coq vigoureux. Les oeufs doivent être aussi frais que possible et ne les laissez pas devenir froids avant de les placer dans le nid. Mettez sur les poules une poudre à insectes avant l'arrivée des poussins.

Faites vos affaires du poulailler avec méthode et gardez un mémoire des recettes et des dépenses; ne vous attendez pas à ce que les poules âgées de trois à quatre ans vous donnent de bons résultats. Ne gardez pas une quantité d'oeufs à la maison, en attendant d'en avoir assez pour les mettre sur le marché. Les oeufs deviennent ainsi de seconde qualtié et vos acheteurs sachant ceci, vous offrent aussi un prix secondaire. Ne faites pas comme plusieurs fermiers qui ont la déplorable habitude, dans les cantons de l'Est, de faire couver les poules tard dans la saison. Comme résultat, elles pondent, non en octobre ni en novembre et, en plus, elles ne sont pas productives, pendant la saison d'hiver, alors que les prix sont élevés.

:o:

Horticulture

Protection des plantes en hiver

Fraises:—Dans presque toutes les parties du Canada où l'on cultive des fraises, il faut protéger les fraisiers contre les gelées au moyen d'un paillis, c'est-à-dire, d'une couche mince de paille ou d'herbes propres. Dans la pulpart des localités il suffit que ce paillis ait une épaisseur suffisante pour protéger la terre contre rayons du soleil et l'empêche de dégeler lorsque la température s'élève à quelques degré au-dessous du point de congélation en hiver ou au commencement du printemps, car les gels et les dégels alternatifs du sol causent beaucoup de mal. Il ne faut pas, cependant, mettre une couche très épaisse, sauf sur les prairies, qu'il y a peu de neige. N'enlevez ce paillis que lorsque les plantes ont commencé à pousser au printemps; plus vous les laisserez longtemps, moins les gelées du printemps seront à craindre. Dans la région des Prairies, il est bon de laisser ce paillis aussi tard que possible, car les gelées sont particulièrement à redouter. Si l'on craint que les plantes ainsi recouvertes ne moisissent, ne "filent" avant que le moment soit venu d'enlever le paillis, il faut le secouer pour y laisser pénétrer l'air, afin de faire sécher les tiges des fraisiers. Dans les endroits où il est à craindre qu'une couche de glace ne se forme sur les plantes, il est bon de creuser une tranchée peu profonde dans les espaces entre les rangées, en automne, pour obtenir une meilleure circulation d'air.

Le concours du mérite agricole

D'importants amendements ont été apportés hier par le conseil d'agriculture dans les règlements desdits concours. — Justice plus grande aux concurrents. — Graines de semences aux cultivateurs.

Le conseil d'agriculture de la province de Québec a eu sa réunion bisannuelle le 23 du présent mois, pour prendre en considération les programmes d'opérations des sociétés d'agrisuiture pour l'année 1916.

L'honorable ministre de l'Agriculture qui aime tant à promouvoir les choses de l'agriculture, a bien voulu assister à cette réunion, malgré les nombreuses occupations qui le retiennent d'ordinaire à son bureau.

Parmi l'assistance, on remarquait encore M. le sous-ministre de l'Agriculture, les honorables C. E. Dubord, N. Garneau et J. E. Roberge, MM. Robert Ness, A. J. Dawes, Salomon Venne, Paul Tourigny, Louis Lavallée, Jos. Lafontaine, V.P., J. B. Carbonneau, gouverneur de la prison; J. S. Messier, Robert E. Skillen, Chs. C. Descary, Frs. Manseau, John Hay Donat Caron, M.P.P., et Michel Archambault, M. Lessard, secrétaire du conseil d'agriculture, et M. Lambert, assistant-secrétaire.

Monsieur Horm. Pilon, M.P.P., président du conseil, informe les membres que quelques messieurs du comté de Champlain désirent être entendus, les uns pour demander la division dudit comté en deux parties pour les fins agricoles et les autres pour qu'il ne sait fait aucun changement. Après avoir entendu les deux parties, le conseil recommande sur division que la société d'Agriculture existant aujourd'hui dans le comté de Champlain reste une, pour le plus grand bien de la classe agricole et industrielle. Les délégations se sont retirées satisfaites de la décison que venait de prendre le conseil.

La séance de l'après-midi a été consacrée une partie à l'adoption des programmes d'opérations et l'autre à une causerie par M. Ls. Lavallée, agriculteur pratique, sur le choix et la sélection des grains de semence. M. Lavallée qui est le gérant de la Société des Producteurs de Grains de Semence de la Province de Québec, laquelle société a son siège à Ste-Rosalie Jct., comté de Bagot, démontre les service snombreux que cette société a déjà rendu à la classe agricole.

De plus, il invite les cultivateurs pratiques de souscrire quelques parts aux fonds de cette société qui est très recommandable et qui promet beaucoup pour l'avenir. Les cultivateurs, en souscrivant ainsi, ont droit au premier service, qui est fait avec diligence et exactitude.

Des amendements très importants ont été adoptés au sujet des règlements pour les concours du mérite agricole. Les divisions de la province pour lesdits concours ont été remerciées pour rendre plus de justice aux cultivateurs vu que certains comtés nouveaux ont été organisés depuis quelques années. Les membres du conseil ont demandé aux sociétés d'agriculture d'encourager la culture intense en organisant des concours de labours et de récoltes sur pied, etc.

Monsieur le président termine la séance en remerciant l'hon. M. Caron d'avoir bien voulu assister à cette réunion, de même que M. Grenier, sous-ministre de l'agriculture.

:o:

Curiosites scientifiques

La population des fromages — Dernier recensement.

De temps en temps on s'amuse à faire le recensement des microorganismes qui habitent les fromages. Je n'en sais pas bien la raison, mais c'est un fait. Ainsi, un savant bactéorologiste a compté très consciencieusement le nombre de microbes vivant dans le fromage d'Emmenthal, fabriqué, comme on sait, en Suisse. Voici les résultats de ses recherches. On trouve dans un gramme d'Emmenthal frais de 90,000 à 100,000 microbes. Avec le temps, ce nombre augmente. Un fromage de deux mois et demi renferme 800,000 bactéries par gramme.

Le fromage mou est bien plus habité. Au bout de vingt-cinq jours, il contient 1,200,000 microbes par gramme, et après quarante-cinq jours, 2 millions. Et ces chiffres s'appliquent aux régions centrales, mais près du nord la population pour un gramme atteint de 3 à 5 millions d'habitants. Si l'on prend la moyenne de ces microbes, on arrive à conclure qu'il existe presqu'autant d'êtres vivants dans 300 grammes d'un tel fromage que d'hommes sur la terre.

Comme les mangeurs de fromage sont nombreux et se portent bien, il faut bien en déduire que cette population grouillante n'est pas méchante pour l'homme. Peut-être contribue-t-elle, même, à la bonne digestion de cet aliment complet. A ce propos, il est peut-être utile de rappeler aux gens que ce ne sont pas des animaux comme on l'entend encore répéter souvent, mais bien des végétaux extrêmement petits, des moisissures diverses qui se développent et poussent souvent avec une rapidité incomparable; il en est qui, bien ensemencés dans un terrain nutritif convenable — tel le "myocoderma aceti" — en vingt-quatre heures, pourraient couvrir une superficie équivalant à celle de la chambre des députés. Malheureusement pour notre avenir, l'homme ne prolifère pas comme les microbes.

:o:

BREBIS

—o—

Vos brebis sont-elles en bon état pour l'agnelage? La brebis qui est maigre ou faible au moment de la mise bas donne peu de lait et nourrit mal son agneau. Après l'agnelage, nourrissez en vue de la production du lait, si les brebis ne sont pas au pâturage, donnez une bonne ration de grain (avoine, 5 partie; son, 1 partie; tourteaux de lin, 1 partie); donnez-en environ de 1 à 3 livres par brebis et par jour.

Tenez-vous près de vos brebis au moment de l'agnelage pour les aider si cela est nécessaire et sauvez vos agneaux. Un bon berger devrait élever au moins 125 pour cent d'agneaux de ses brebis.

Enlevez les mèches de laine entortillées qui pendent autour des mamelles et des flancs des brebis, et vos agneaux ne se tueront pas en se faisant des boules de laine dans l'estomac.

M. GEO. CARON,
SPENCER, MASS.,

Craignait d'en venir à ne plus pouvoir travailler à cause de douleurs de reins, de névralgies, de manque de force.

Il se remet tout à fait avec quelques boîtes de PILULES MORO.

M. GEO. CARON

Les excès de travail, tout aussi bien que beaucoup d'autres excès moins recommandables ,désorganisent sans merci les constitutions les plus robustes et mettent en déroute les systèmes des plus solides. Quelle que soit la cause, le résultat est toujours le même et les effets sont identiques. L'affaiblissement musculaire,l'incapacité d'effort cérébral sont les résultats inévitables des maux de tête, des troubles digestifs et de l'affection des rognons dont souffrent tous les hommes surmenés. Aussitôt qu'un homme perd sa force, qu'il dépérit, qu'il sent sa vigueur s'en aller, son cerveau se vider, ses reins s'endolorir, son estomac refuser de le servir, il doit inévitablement attribuer son état à l'une des trois affections que nous venons d'énumérer et quelquefois à toutes ces trois affections à la fois.

Plus il y a complication ou prédominance de l'une ou l'autre, plus son état est grave et plus aussi il est nécessaire pour lui de prendre des Pilules Moro qui ont l'avantage d'être souveraines à la fois pour les muscles, l'estomac et les rognons.

Elles peuvent donc être prises à coup sûr parce qu'elles guérissent souverainement les trois grands maux qui sont les causes de l'affaiblissement de l'homme et de la décroissance de ses forces.

Pour cette raison les Pilules Moro peuvent être prises en toute sûreté avec la certitude d'effets salutaires dès les premières boîtes. Leur action est mesurée, bien que très efficace, et il n'y a rien à craindre de les prendre même sans ordonnance. L'homme qui suit le traitement des Pilules Moro se trouve toujours frais et dispos au travail comme au plaisir, il est robuste et fort parce que sa santé est parfaite et tous les malaises qui pouvaient le menacer sont promptement évincés par cet excellent remède tonique, énergique et récupérateur.

Voici un succès qui vient d'être porté à notre connaissance:

"Avant d'avoir employé les Pilules Moro je manquais de force et cela depuis des années. C'était une sensation de lassitude qui ne me laissait pas et même, après une nuit de sommeil, je n'étais pas plus dispos. A part de douleurs de reins que j'endurais presque continuellement, je souffrais aussi bien souvent comme d'une névralgie dans les membres. J'étais découragé parce que je craignais de me voir bientôt obligé de cesser de travailler et c'est cette crainte qui me décida à prendre les Pilules Moro. Ce bon remède fit de moi un tout autre homme; après en avoir pris durant quelques mois, j'étais bien plus fort et moins malade. Il me semblait que j'avais rajeuni; l'appétit était revenu et la digestion était excellente; enfin rien ne laissait plus à désirer. Je prends maintenant quelques boîtes de Pilules Moro chaque année et je suis toujours content de leurs bons effets."—M. Geo. Caron, 8 Maple, Spencer, Mass.

CONSULTATIONS GRATUITES. —Aux hommes malades qui désirent se renseigner sur leur état de santé, le Dr Adolphe Mignault de la Compagnie Médicale Moro offre gratuitement ses conseils. Son bureau, au No 272 rue Saint-Denis, est ouvert tous les jours, dimanche excepté, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, le samedi jusqu'à 8 heures. Les hommes malades qui ne peuvent venir voir notre médecin sont invités à lui écrire.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2,50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

COMMENT Mde BEAN A TRAVERSÉ LA PERIODE CRITIQUE

Sans danger, au moyen du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Nashville, Tenn.—"A l'époque du retour de l'âge, j'avais une tumeur aussi grosse que la tête d'un enfant. Le médecin me dit que cela datait de trois ans et me donna des remèdes, mais je dus partir de la ville pour quelque temps. Naturellement, je ne pouvais aller le voir, de sorte que ma belle-sœur me dit qu'elle pensait que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pourrait me guérir. En effet cette préparation m'a aidée à traverser la période critique et a guéri ma tumeur, et lorsque je retournai chez moi, *je n'avais plus besoin du médecin.* J'ai continué à prendre les remèdes Pinkham jusqu'à ce que la tumeur fût disparue, comme dit le médecin, et depuis je ne m'en suis jamais aperçue. Je dis à tout le monde comment j'ai été guérie. Si cette lettre peut contribuer au rétablissement d'autres malades, je vous engage à vous en servir". Mde. E. H. Bean, 525 Joseph Ave., Nashville, Tenn.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, une médecine pure contenant les propriétés extraites des racines et des herbages, de l'ancien temps, est appropriée aux besoin du système de la femme à cette époque critique de sa vie. Essayez-le.

S'il y a dans votre cas quelque symptôme qui vous inquiète, écrivez à "Lydia E. Pinkham Medicine Co.", Lynn, Mass.

RESUME des REGLEMENT POUR LES TERRES DU NORD OUEST CANADIEN

Le chef d'une famille ou tout homme, de plus de 18 ans, peut avoir comme homestead un quart de section du terrain fédéral disponible dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Albert. Le demandeur doit se présenter en personne à l'agence des Terres du Dominion ou à la sous agence du district. On peut faire une entrée par procuration à toute agence des Terres du Dominion, mais non à une sous-agence, a certaines conditions.

Conditions: Six mois de résidence et le défrichement du terrain dans chacune des trois années. Un homesteader peut demeurer en dedans de neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres à certaines conditions. On exige une maison habitable, excepté si l'on réside dans le voisinage.

Dans certains districts, un homesteader de bonne réputation a le droit de péremption sur un quart de section longeant son homestead.

Prix: $3.00 l'acre.

Conditions: Six mois de résidence dan chacune des trois années après avoir obtenu son certificat; aussi 56 âcres de culture supplémentaire. Un brevet de péremption peut être obtenu eu même temps que le brevet de homestead, dans certaines conditions.

Un colon qui a epuisé son droit de homestead peut prendre un homestead acheté dans certains districts. Prix: $3.00 l'acre. Conditions:

Doit y résider six mois dans chacune des trois années, cultiver 50 acres et bâtir une maison de $300.00.

La superficie à cultiver est sujette à être réduite dans le cas de terrain raboteux, rabougri ou rocheux. On peut substituer des bestiaux a la culture, dans certaines conditions.

W. W. CORY, C. M, G.
Sous ministre de l'Intérieur

DR. J. E. A. COLLETTE
MEDECIN-CHIRURGIEN
BUREAUX:
COIN STE-ANNE ET GIROUARD
(Ancienne place J. de L. Taché)
ST-HYACINTHE, QUE.
TELEPHONE 311

ENSEIGNEMENT DU CHANT
PAR
M. ARTHUR PLAMONDON
le mercredi de 5½ hrs. à 9.30 hrs. P. M., et les samedis de 1.30 à 5.15 hrs. P. M.
Cours et Leçons Particulières
Mêmes tarifs qu'à l'Ecole de Chant Plamondon, de Montréal.
Essai Absolument Gratuit de la Voix
Pour rendez-vous ou pour tous autres renseignements prière de s'adresser Cercle Philharmonique rue Mondor.
TÉLÉPHONE: No. 265.

R. LEFEBVRE
Peintre-Tapissier-Imiteur
OUVRAGES de TOUTES SORTES dans la peinture.
RUE ST-JOSEPH A. B.
Village La Providence St-Hyacinthe

PIERRE HAREL
MENUISIER-ENTREPRENEUR
Ouvrages de toutes sortes dans le bois
Homme d'expérience pour diriger les travaux
61 rue NOTRE-DAME,
ST-HYACINTHE.

CHEMIN DE FER DU
CANADIAN GOVERNMENT RAILWAYS
DEPART DES TRAINS DE ST-HYACINTHE

Allant à l'Est

9.39 A. M., tous les jours, Express Maritime pour Lévis (Québec), Mont Joli, Campbellton, St-Jean, et Halifax.
5.18 P. M., tous les jours excepté le Dimanche, Express Local pour Drummondville et Nicolet.

Allant à l'Ouest

8.53 A. M., Express Local, tous les jours excepté le Dimanche, pour St. Hilaire, St. Lambert et Montréal.
5.18 P. M., tous les jours, Express Maritime pour Montréal.

Connection à Montréal pour tous les points du Sud et l'Ouest.
Pour plus de renseignements s'adresser à
E. O. PICARD,
Agent de Billets, St-Hyacinthe, ou à la plus proche station.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

ALLANT A L'EST.

9.20 A. M.—Tous les jours pour St-Liboire, Acton-vale, Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston, Portland. (Excepté le dimanche), pour Victoriaville, Lévis Québec.
5.38 P. M.—Tous les jours, (excepté le dimanche), pour Acton-Vale, Richmond, Victoriaville, Lyster Sherbrooke et Island Pond.
9.35 P. M.—Tous les jours pour Acton-Vale, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston, Portland.
6.40 P. M.—Venant de Montréal et gares intermédiaires, tous les jours excepté le dimanche.
1.20 P. M.—Venant de Montréal et gares intermédiaires, tous les jours.

ALLANT A L'OUEST

5.56 A. M.—Tous les jours pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.
7.30 A. M.—Tous les jours (excepté le dimanche), pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.
10.24 A. M.—Tous les jours (excepté le dimanche), pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.
2.30 P. M.—Allant à Montréal et gares intermédiaires, tous les jours excepté le dimanche.
5.29 P. M.—Tous les jours pour Ste-Madeleine, St-Hilaire Belœil, St-Lambert et Montréal.
8.00 P. M.—Allant à Montréal et gares intermédiaires, dimanche seulement.
Pour toutes informations s'adresser à
F. C. BOUVETTE, Agent,

Quebec Montreal & Southern
Horaire du train corrigé au 28 Juin 1914.
¡Tous les jours dimanches exceptés.
Venant du Sud, allant au Nord
Arrive à 8.20 h. A. M. Départ à 9.00 A. M.
Arrive à 3.15 h. P. M. Départ à 5.05 h. P.M.
Pour St-Judes, St-Aimé, Sorel et stations intermédiaires.
Venant du Nord, allant au Sud
Arrive à 8.10 h. A. M. Départ à 10.00 A. M.
Arrive à 5.15 h. P. M. Départ à 5.40 P. M.
Pour St-Damase, Rougemont, Ste-Angèle Iberville, Sabrevois, Henryville et pour tous les points de la Nouvelle-Angleterre par le chemin de Fer Rutland, Central Vermont et Canadien Pacifique.

CANADIEN PACIFIQUE
HORAIRE DES TRAINS
DÉPARTS DE ST-HYACINTHE
Gare du C. P. R.
Tous les jours, le dimanche excepté.
8.25 A. M., Pour Farnham, etc.
11.40 A. M., Pour St. Guillaumeet les stations intermédiaires.
3.05 P. M., Pour Farnham, Bedford, etc.
6.35 P. M., Pour St. Guillaume et les Stations intermédiaires.

VIGORA
La Meilleure PREPARATION pour les CHEVAUX
"VIGORA" a fait ses preuves: c'est le tonique parfait qui enrichit le sang et donne au cheval un poil lisse et luisant; c'est le remède certain contre la toux, le soufle, les vers, les maladies de la peau, etc.
Prix: 50 cents la bouteille
En vente partout
POUR RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A
J. B. MORIN, Pharmacien en Gros
QUEBEC, CANADA.

Dr. Gatien & Fils
MEDECINS-VETERINAIRES
87, 89 et 91 Rues St-Antoine et Mondor
ST-HYACINTHE
Dr. J. A. W. GATIEN, Tel. Bell 323
Dr. P. P. GATIEN Tel. Bell 277
Bureau 255

ALBERT JODOIN
NOTAIRE
ASSURANCES contre le FEU
BUREAU: 74 RUE STE-ANNE

EMILE SOLIS
LIBRAIRE EN GROS ET EN DÉTAIL
RUE CASCADES, ST-HYACINTHE
ASSORTIMENT COMPLET DE
Livres,
Tapisseries,
Articles de bureaux
Fournitures Classiques,
Objets de piété et de Fantaisie, etc.
SPÉCIALITÉ:
HUILE D'OLIVE POUR SANCTUAIRE.
LIVRE DE RÉCOMPENSE.

Pour guerir le mal de dents en une minute
Une application de Nerviline fait disparaître le mal de dents. Si on voit ressentir quelque douleur dans les nerfs, la Nerviline est le remède qui vous soulagera.

(Suite de la 2e page)

creries sont entaillées maintenant. La récolte de l'eau d'érable a été très abondante ces jours derniers, et partout la fumée des cabanes à sucre monte au-dessus des bois.

Le sirop et le sucre nouveaux s'offrent déjà aux convoitises des amateurs de ce délicieux produit canadien.

—Il y a beaucoup d'eau sur la glace du Richelieu, et les traverses entre St-Hilaire et Beloeil vont être condamnées.

Les chemins d'hiver sont encore assez bons, mais se creusent et se défont peu à peu. Tout indique la grande débâcle du printemps.

—On nous dit que des citoyens de St-Hilaire travaillant à Beloeil vont demander à la compagnie du Grand Tronc la permission de traverser sur le pont du chemin de fer, durant la débâcle. Ce pont est gardé depuis le commencement de la guerre.

———:o:———

STE-SABINE

M. et Mme A. Gervais, de St-Alexandre, sont arrivés pour passer l'été parmi nous. Nous leur souhaitons la bienvenue.

—MM. Pierre et Philisa Phoenix, de Granby, et M. Solime Phoenix, de Newport, ainsi que M. et Mme Damase Phoenix, de St-Alexandre, étaient lundi dernier, en promenade chez M. A. Phoenix.

—M. Gervais Tarte, du collège de Farnham, était, dimanche, en promenade dans sa famille, chez M. Grégoire Tarte.

—M. et Mme Eusèbe Martel, de Farnham, ainsi que leur jeune fille, étaient, rimanche, en visite chez M. Alexis Martel.

———:o:———

STE-BRIGIDE

L'école modèle de Ste-Brigide, a failli être la proie des flammes. Le feu s'étant déclaré dans une boîte de bois contenant du papier, on parvint d'abord à l'éteindre; puis, on mit la boite sur le balcon. Bientôt, les flammes reprirent de plus belle, et menacèrent de dévorer toute la devanture. Le sang-froid des élèves et le dévouement des voisins sauvèrent la situation. On parvint à maîtriser l'incendie sans lourdes pertes.

———:o:———

PIKE RIVER

M. Chs. E. Rhéaume, du collège d'Iberville, est venu passer une semaine chez son père, M. Alfred Rhéaume, avant son départ pour le collège de St-Hyacinthe. Il est reparti enchanté de sa promenade.

—M. Hector Brosseau est de retour, après une promenade d'une semaine à Montréal.

—Madame Egide Rhéaume est partie le dix-sept mars, pour l'hôpital Notre-Dame, de Montréal. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—Dimanche, le vingt-six, nous avons eu à notre église, un concours pascal et ce fut M. l'abbé J. H. Beaudry, ancien curé de cette paroisse, qui aida à notre zélé pasteur.

———:o:———

SHERBROOKE

M. Hubert Clavelle, de Beebe Plain, un passager sur le Boston & Main, en route pour Montréal, est décédé subitement à l'arrivée du train à Sherbrooke, samedi.

Les restes furent transportés à Montréal pour y être inhumés.

Le défunt était âgé d'environ 50 ans, marié et père de famille.

———:o:———

Ceux qui voient clair

Un Allemand qui s'inquiète

Les Allemands ne sont pas tous dupes des opinions de commande de leur presse officieuse. Le "Mercure de France" signale un curieux article du docteur A. H. Fried, dans une revue allemande. Cet écrivain, enfant terrible à la manière de Harden, s'égaie de la tendresse soudaine que ses compatriotes sentent pour la Turquie qu'ils célèbrent maintenant comme grande nation "qui vit et qui vivra." Il n'y a pas si longtemps, remarque M. Fried, qu'on nous dénonçât à l'école les Turcs comme des barbares qui avaient mis en péril la civilisation, qui aujourd'hui encore ne régnaient que par la violence sur des peuples martyrisés. Chaque amoindrissement de la Turquie était célébré comme une victoire de la chrétienté sur le Croissant; toute l'Allemagne s'est réjouie de lui voir arracher la Bosnie, l'Herzégovine et plus récemment l'Albanie. Puisque nous comprenons le cri des Turcs qui veulent être un Etat, pourquoi n'admettrions-nous pas ce même cri proféré par les Belges? Et puisque l'intérêt de l'Allemagne l'a fait revenir de ses pourrait-elle, avec un peu de bonne volonté, se défaire de ses préjugés sur "la perfide Albion"? Les peuples sur qui nous faisons pleuvoir, continue le docteur, une grêle de fer et de calomnies sont aussi près de nous que les Turcs et même, pour comprendre leurs défauts, cela nous coûterait moint de peine.

———:o:———

L'ame Boche

Une note officielle publiée aujourd'hui à Berlin contient un ordre du jour adressé à ses troupes par le général de Bazelaire, commandant le secteur situé sur la rive gauche de la Meuse, au sujet de l'engagement du 7 mars. Cet ordre du jour qui a été trouvé dans le Bois des Corbeaux, au nord-ouest de Verdun, est ainsi conçu:

"Aux commandants des secteurs est et ouest placés sous mes ordres,

Ordre du jour

"Vos troupes n'ont pas offert la résistance à laquelle on s'attendait. Jusqu'à nouvelle information, je conclus de cela que le commandant de cette section a failli à son devoir. Aussi passera-t-il en conseil de guerre.

"Il faut résister jusqu'à la dernière limite. Nous devons à ce moment être inspirés par une seule résolution, soit arrêter victorieusement l'ennemi, soit mourir. *L'artillerie et les mitrailleuses tireront sur les troupes qui battront en retraite.*

"Signé,

"DE BAZELAIRE,

"52e Brigade."

"7 mars 1916."

Sans commentaire.

Le "Courrier"

Offre

Un superbe

ROMAN

En prime aux nouveaux ABONNES

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
District de St-Hyacinthe,

COUR SUPERIEURE

DAME CLARISSE GINGRAS, de la paroisse de St-Paul d'Abbotsford, district de St-Hyacinthe, a, ce jour, poursuivi son mari, MOISE COTE, menuisier, du même lieu, en séparation de biens devant la Cour Supérieure du district de St-Hyacinthe, dans une action portant le No 195 des dossiers de ladite Cour.

St-Hyacinthe, 21 octobre 1915.

LUSSIER, FLYNN & GENDRON
Procureurs de la Demanderesse.

PROVINCE DE QUEBEC,
District de St-Hyacinthe,
No 53.
COUR SUPERIEURE

Dans l'affaire de

THE ST. SIMON LUMBER CO., LTD.

En liquidation.

corps politique et incorporé ayant son principal siège d'affaires en la cité de St-Hyacinthe

MM. GASPARD LEMOINE et VICTOR CHATEAUVERT,

tous deux négociants, de la cité de Québec, faisant affaires en ladite cité sous la raison sociale de *"J. B. Renaud & Cie, Enrg,"* de la cité de Québec, requérants ordre de mise en liquidation.

En vertu d'une ordonnance de la Cour Supérieure de ce district, en date du 27 mars courant, avis est par les présentes donné qu'il y aura, le 20 avril prochain, à dix heures du matin, au Palais de Justice, en les cité et district de St-Hyacinthe, une assemblée des *créanciers, contributaires* et actionnaires de ladite compagnie en liquidation, pour donner leur avis sur la nomination d'un ou plusieurs liquidateurs et d'inspecteurs en cette affaire.

St-Hyacinthe, 29 mars 1916.

ROY & BEAUREGARD,
Protonotaires.

DEMANDE IMMEDIATEMENT

un agent actif pour la vente

d'Automobiles Dodge Brothers

dans les comtés de St-Hyacinthe et de Bagot. Le contrat ne nécessite pas l'achat d'automobiles avant qu'ils soient vendus, nous les tenons nous-mêmes en réserve à Montréal. Contrat très attrayant pour un bon homme.

S'adresser par correspondance ou personnellement à

MONTREAL MOTOR SALES
309-317 RUE UNIVERSITE

M. H. CHARTIER

COMMERCANT DE BOIS ET CHARBON

désire remercier ses nombreux clients du bienveillant patronage qu'ils lui ont accordé jusqu'à ce jour et sollicite de nouveau leur encouragement pour l'avenir. Comme par le passé, il s'efforcera de donner entière satisfaction à ceux qui voudront bien l'honorer de leurs commandes. On peut s'adresser directement à son bureau, angle des rues St-Casimir et du Gaz, ou par téléphone, No 95.

PETITES ANNONCES

A vendre. — Un bon piano Pratt, presque neuf. S'adresser à M. Paul Payan, 147 rue Girouard.

A VENDRE OU A LOUER

Au village St-Joseph, en face du pont, dit Pont de la Société, une belle maison en brique, éclairée à l'électricité, avec dépendances, sur un beau terrain formant 2 arpents en superficie. Conditions faciles.

S'adresser à Jos. Surprenant, commerçant de bois, ou à Ferd. Lemonde, laitier.

PROPRIETE DEMANDEE

On demande à acheter une propriété de rapport d'environ $8,000, située dans la ville de St-Hyacinthe. Prière de s'adresser immédiatement à B. L., "Au *Courrier.*"

Représentant demandé, de préférence pouvant tenir un dépôt, pour la vente dans le rayon de St-Hyacinthe de tatues artistiques pour salons, statues pour jardins, ornements pour églises et pour communautés, moulures pour édifices, installation de fontaines et de tous travaux artistiques. Homme pouvant offrir des garanties de préférence. Recevra des marchandises pour échantillons et tout le matériel nécessaire. Références exigées. Ecrire à

A. U. HUWART,
287 Amherst,
Montréal.

FILLE DEMANDEE.—Jeune fille d'une quinzaine d'années, demandée pour prendre soin d'un enfant de quatre ans. S'adresser l'avant-midi, à Madame G. A. Lapierre, 154 Girouard.

Sources ST-LOUIS

Eau Minérale Effervescente Naturelle

MARQUE: TRÈFLE ROUGE

Embouteillée à Saint-Yorre (près Vichy), France.

Hautement recommandée par l'Académie de Médecine de Paris contre **Maux d'Estomac, Goutte,** etc., cette eau est autorisée par le Gouvernement Français

Bouchons de liège — pas de Couronnes.

L. CHAPUT Fils & Cie, Limitée, Concessionnaires exclusifs, **Montréal**

Avant de Construire

L'UTILITE DU CIMENT POUR LE CULTIVATEUR

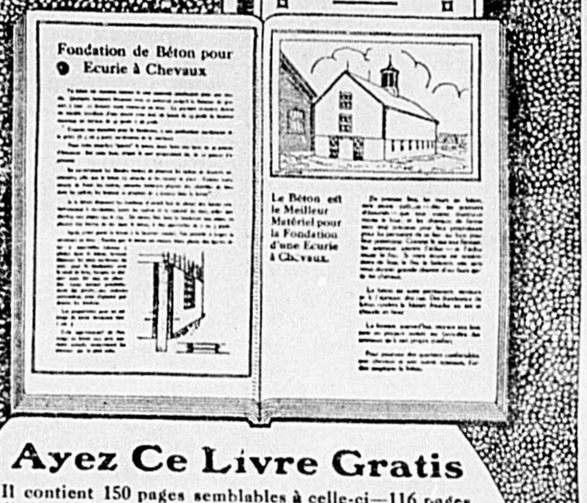

Ayez Ce Livre Gratis

Il contient 150 pages semblables à celle-ci—116 pages d'informations pratiques, tel que réparation de bâtisses, fondations, trottoirs, auges, citernes, poteaux, ainsi que 45 autres choses utiles sur la ferme. Ces améliorations peuvent être faites économiquement avec du béton.

De plus il y a 14 pages concernant la construction de silos. 22 pages concernant le béton, la manière de le mélanger, les outils nécessaires, la qualité de ciment, sable, pierre, etc. a employer, manière de faire les moules, de déposer le béton, l'armeture, etc., etc.

En un mot ce livre contient tout ce que l'on doit savoir concernant le matérial idéal—*Le Béton.*

Ce livre a été distribué a au-delà de 75,000 cultivateurs qui en ont retirés des bénéfices considérables. Si vous n'avez pas une copie envoyez le coupon aujourd'hui.

CANADA CEMENT COMPANY LIMITED,
Edifice "Herald", MONTREAL.

ENVOYEZ CE COUPON

CANADA CEMENT COMPANY LIMITED, Edifice "Herald", MONTREAL.

Messieurs:—Veuillez s.v.p. m'envoyer gratis une copie du livre 701 —"L'Utilité du Ciment pour le Cultivateur". 6

Nom _____

Rue et No _____

Ville _____ Prov. _____

ASSUREZ

VOS CHEVAUX ET BESTIAUX

CONTRE LES PERTES PAR LES ACCIDENTS OU LA MALADIE

La perte d'un animal de valeur représente un montant d'argent dont le remboursement vous viendra à point pour remplacer l'animal mort.

Moyennant une petite prime nous assurons vos animaux contre toute perte, soit par suite d'accidents ou de maladies. Nos polices sont plus libérales et vous donnent plus de protection qu'aucune autre police similaire. Elles intéresseront tout spécialement les propriétaires d'étalons et de juments poulinières.

Nous vous adresserons gratuitement nos brochures sur demande.

GENERAL ANIMALS INSURANCE CO. OF CANADA
POWER BUILDING, MONTREAL, CAN.

VINCENT & GIROUARD
ROUTES BORNAGES FONDATIONS ELECTRICITE POUVOIRS D'EAU SURVEILLANCE
SUBDIVISIONS EGOUTS PONTS AQUEDUCS COURS D'EAU DRAINAGE PLANS CHAUFFAGE ECLAIRAGE

BREVETS D'INVENTION CANADA ET ETRANGER

BEAUDRY & BROWN
INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS
97 RUE ST JACQUES, MONTREAL

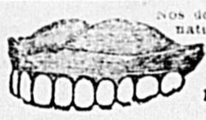

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties.
INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN
Incorporé
102 Rue Saint-Denis
Montréal

CONFIANCE.

Mde ARTHUR COUTURE

"Je ne puis trop recommander les Pilules Rouges parce qu'elles m'ont sauvé la vie. Pendant quatre ans j'ai souffert de faiblesse: je toussais et cette toux était accompagnée de douleurs de côté. Mon médecin disait que j'étais bien près de la consomption et qu'il me fallait beaucoup de soins et de précautions. J'avais en plus des douleurs internes parfois bien dures à endurer. J'étais pâle, maigre, ne pesais pas cent livres. Il y avait longtemps que j'entendais vanter les Pilules Rouges comme un remède sans égal; je voulus les essayer et après en avoir employé quelques boîtes régulièrement j'étais beaucoup soulagée, des forces m'étaient revenues. J'ai ensuite commencé à engraisser, ma santé s'est complétée et je me porte aujourd'hui on ne peut mieux. Je pèse cent-cinquante-six livres, ce qui peut faire voir l'amélioration qui s'est faite." Mme Arthur Couture, 170 Union, North Adams, Mass.

Mme Arthur Couture, qui n'avait plus de force, était maigre, pâle, toussait beaucoup, avait des douleurs de poitrine et dont la santé allait à la ruine, met sa confiance dans les PILULES ROUGES et se guérit.

Mme William Wood, refait aussi sa santé avec les PILULES ROUGES. Sa faiblesse l'avait obligée d'abandonner son emploi et une prostration nerveuse l'avait tenue au lit.

La confiance joue un grand rôle dans la santé et une femme qui ne se laisse pas abattre par le moindre malaise, qui réagit avec la conviction de pouvoir se rétablir si elle obéit aux prescriptions et aux bons conseils, a toutes les chances de pouvoir prendre le dessus et de se guérir complètement. Le nombre de femmes qui, au début, semblaient abandonnées, dont les forces petit à petit disparaissent et qui sont maintenant de solides mères de famille, avec de beaux et vigoureux enfants, est absolument incroyable et bien réconfortant. Cela tient à ce que tant de femmes aujourd'hui se soignent avec les Pilules Rouges dont les résultats comme toniques et stimulants sont merveilleux et attestés par de nombreux certificats. Les Pilules Rouges sont chéries de toutes les femmes parce qu'elles se prennent sans peine, discrètement, n'importe quand et n'importe où. Sous la meilleure forme possible, elles offrent aux femmes tout ce qu'elles cherchent pour équilibrer leur économie: vigueur, résistance, joie de vivre, confiance en soi. En un mot elles rendent tout ce que la fatigue avait fait perdre.

Les femmes qui se laissent aller au désespoir, à l'abattement sont donc impardonnables de négliger le remède qui se trouve à leur portée. Si elles veulent recouvrer sans retard leurs forces et leur énergie, elles n'ont qu'à faire, comme tant d'autres femmes qui étaient dans la même situation mais qui ont eu confiance, qui ont retrouvé la santé et qui sont maintenant guéries grâce aux Pilules Rouges.

CONSULTATIONS GRATUITES.

—Le Dr E. Simard, qui a passé près de trois années en Europe, à étudier les maladies des femmes, sous la direction des célèbres docteurs spécialistes Capelle et DeVos, continue de donner des consultations au No 274 rue Saint-Denis. Ces consultations se donnent tous les jours, dimanche excepté, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, et sont absolument gratuites.

L'expérience acquise par le Dr Simard, durant son séjour en Europe, est une sérieuse garantie de succès; nous espérons donc que toutes les femmes qui souffrent sauront profiter des avantages que nous mettons à leur disposition en venant le consulter; celles qui en seraient empêchées peuvent lui écrire, en lui donnant une description complète de leur maladie et elles recevront des conseils qui leur seront de la plus grande utilité.

AVIS IMPORTANT.—Les Pilules Rouges pour Femmes Pâles et Faibles sont en vente chez tous les marchands de remèdes au prix de 50c la boîte, ou six boîtes pour $2,50; elles ne sont jamais vendues autrement qu'en boîtes contenant 50 pilules, jamais au 100; elles portent à un bout de chaque boîte la signature de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE et un numéro de contrôle. Nous engageons notre nombreuse clientèle à refuser toute SUBSTITUTION. Lorsque vous demandez les Pilules Rouges, n'acceptez jamais un autre produit que l'on vous recommanderait comme étant aussi bon. REFUSEZ CATEGORIQUEMENT. Défiez-vous aussi des COLPORTEURS; les Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte. Rappelez-vous que les PILULES ROUGES sont la grande SPECIALITE pour la femme, celle qui guérit tous les jours un grand nombre de personnes, ET QUI VOUS GUERIRA AUSSI.

Si vous ne pouvez vous procurer dans votre localité les véritables PILULES ROUGES pour Femmes Pâles et Faibles, ECRIVEZ-NOUS, nous vous les ferons parvenir FRANCO.

Adressez toute correspondance: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE (LIMITEE), 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Mde WILLIAM WOOD

"Trois médecins m'avaient traitée inutilement pour une débilité générale dont j'étais atteinte depuis plusieurs mois. Il s'ensuivit des troubles de toutes sortes: Je ne mangeais pas sans avoir des palpitations de coeur, des étourdissements à ne pas me tenir debout. J'étais d'une pâleur affreuse et si faible qu'il m'a fallu quitter mon emploi et j'ai même dû garder le lit assez longtemps à cause d'une prostation nerveuse. Des amies me recommandaient souvent les Pilules Rouges; je pris de ce remède sur leurs instances et c'est à cela que je dois mon rétablissement. Naturellement quelques boîtes ne m'ont pas suffi, j'étais trop affaiblie pour cela. Il m'a fallu de la persévérance dans le traitement, cependant ce n'a pas été bien long avant de constater quelques bons effets. L'appétit d'abord revint et la digestion fut moins lente. Je fus moins nerveuse, moins sujette à m'inquiéter pour la moindre chose, les forces s'accrurent peu à peu, enfin, au bout de deux ans on ne me reconnaissait pas tant je paraissais bien me porter. En effet, je me sentais tout à fait à l'aise.'" Mme William Wood, 90 Main, Cohoes, N. Y.

VOIX DE L'A. C. J. C.

VOUS EN ETES ?

Eh bien, oui! Il y a, dans la paroisse, un groupe de jeunes gens de l'A. C. J. C.

Vous connaissez l'A. C. J. C., l'Association Catholique de la Jeunesse Non?... De toute façon, vous en avez au moins entendu parler.

Qui sait si, à votre insu, vous n'en partagez pas déjà les aspirations?

Vous l'avez remarqué, les fervents, les tièdes, tout comme les mauvais, constatent chez les individus et dans la société en général, une diminution de l'esprit social, de l'esprit public chrétien, de l'esprit catholique: les uns pour le déplorer, les autres pour trouver prétexte ou excuse à leur tiédeur, les méchants pour affaiblir les bons, décourager les faibles et rester ce qu'ils sont, afin de briller et de conduire.

Eh bien, ces jeunes gens de votre paroisse qui sont de l'A. C. J. C. veulent, comme tous ceux de leur Association, développer et fortifier, *d'abord en eux-mêmes,* cet esprit catholique et cet esprit social, qui, bien compris, est encore l'esprit catholique prolongé, et l'esprit national, lequel, chez nous, s'identifie avec l'un et l'autre.

De plus, *ils se groupent* pour s'aider, se fortifier mutuellement de leur exemple, de leurs convictions propres, et pour aider leurs compatriotes.

Pourquoi encore cette formation et pourquoi ce groupement, sinon, en dernier ressort, pour fournir à l'Eglise catholique attaquée de plus en plus, même au Canada, même dans la Province de Québec, même — oh! vous vous le savez! — dans votre paroisse, l'apport d'énergies individuelles *groupées* et *organisées* pour sa défense? Pourquoi encore, sinon pour assurer à la Patrie les secours de forces vives, jeunes, enthousiastes, sérieuses pourtant et éclairées, capables de la prémunir contre des assauts toujours plus nombreux et d'être pour elle la garantie nécessaire de son progrès et de sa prospérité?

En résumé, ils se groupent, ces jeunes Canadiens-français catholiques, pour préparer leur âme et leur intelligence, tout leur être, en un mot, à ce que les statuts de leur Association appellent "une vie efficacement militante pour le bien de la Religion et de la Patrie."

Vous en êtes, vous dis-je!

Pas ça !

—Mais, monsieur Pierre, je me suis laissé dire qu'ils se réunissent ainsi, ces jeunes gens, pour faire des travaux de littérature... et que c'est là, d'ailleurs, le but de l'A. C. J. C. A mon avis, si cela est vrai, ils font fausse route.

—Vous pensez juste, mon ami, mais il y a un *si,* et ce *si* n'existe pas, car le but de cette jeunesse n'est pas ce qu'on vous en a dit. Le groupe en formation dans votre paroisse n'est pas un cercle littéraire.

J'en conviens, l'étude, chez les jeunes, tourne souvent à la simple littérature. On fait de beaux discours, de magnifiques conférences, des.... pièces enfin, où l'on déploie force grands gestes et maints éclats de voix ou moins convaincus. Que reste-t-il de tout cela, d'ordinaire, pour l'orateur et les auditeurs? Une certaine vanité, un peu de fumée, du vent. Sonne l'heure du travail obscur, du dévouement, du sacrifice: vous chercherez en vain parmi les simples littérateurs. Voilà pourquoi, dans l'A. C. J. C., on ne cultive pas la seule littérature.

Et puis, entre nous, serait-il bien profitable à nos ouvriers et à nos agriculteurs de faire de la littérature, d'étudier Corneille, et Racine, et Bossuet? Ne leur est-il pas plus séant et plus utile d'aborder, entre eux, les questions qui les intéressent, questions ouvrières ou agricoles, suivant le cas?

Convenez-en, mon ami, on vous a mal renseigné...

—Pourtant, monsieur Pierre, on nous affirme que votre Association ne s'adresse qu'aux jeunes gens instruits, aux étudiants, à ceux qui ont fait des études classiques.

—Il n'en est rien. Nous avons des cercles partout, dans tous les milieux. Voulez-vous des chiffres? Sur tous nos membres, dix pour cent, et pas plus, ont fait des études classiques... et encore, sur ce nombre, les deux tiers fréquentent encore les bancs du collège.

Tenez! dans la région, nous comptons cinq cercles ruraux. Et nous avons des cercles ouvriers, des cercles de commis, des cercles...

—Je vois, monsieur Pierre, que vous avez raison...

* * *

—Mais, affirme Paul, il paraît que leur cercle, c'est un groupement politique!

—Pas possible! Ouvre les règlements de leur Association, et tu liras aux premières pages, mon brave, qu'entre autres raisons, elle est née précisément d'un besoin de réaction contre l'esprit de parti politique. S'ils doivent voter consciencieusement et accomplir au mieux leur devoir civique, les membres de l'A. C. J. C. comprennent qu'ils ont autre chose à faire que de perdre leur temps à des luttes stériles, que de se lier sans merci, à l'orée de leur jeunesse, à un homme politique, quel qu'il soit, ou à l'aveugle esprit de parti...

* * *

—Et toi, Jean, tu as entendu dire que l'A. C. J. C. poursuit en somme une oeuvre de préservation et qu'elle peut s'accommoder aussi bien d'un cercle d'amusement que d'un cercle d'étude!...

Non, mon vieux! Car, vois-tu, la formation que peut donner un cercle d'amusement n'a pas pour effet direct de provoquer des initiatives intellectuelles et sociales.

Crois-en l'expérience: sauf exception, c'est-à-dire à moins qu'il n'y ait là un meneur d'hommes extraordinaire, il est presque impossible de former des jeunes gens à l'apostolat social, en se bornant à les amuser.

* * *

—L'A. C. J. C. est donc une confrérie pieuse, une congrégation?

—Pas davantage. Une congrégation fait prier; elle n'a pas pour but de faire agir ou, du moins, de faire étudier.

Et pourtant, dans l'A. C. J. C., on prie, on étudie, on agit, l'on fait agir et on s'amuse...

—Qu'est-ce donc, sapristi, qu'un cercle de l'A. C. J. C.?

Mais ça!

—Cela vous intrigue donc de savoir ce qu'est un cercle de l'A. C. J. C.

Un cercle de l'A. C. J. C., c'est le groupement d'un certain nombre de jeunes gens catholiques Canadiens-français qui se réunissent, sous la direction d'un prêtre, pour se former ensemble une volonté et une intelligence communes, une âme catholique autrement que de nom; pour s'habituer à une vie intérieure et extérieure, privée et publique, vraiment, logiquement et efficacement catholique.

Un cercle de l'A. C. J. C., c'est donc un groupement dont les unités, dont les membres visent à acquérir *une formation morale et intellectuelle* qui soit pour eux une préparation immédiate à l'action catholique.

Autrement dit, on vise, dans les cercles de l'A. C. J. C., à préparer des ouvriers, des agriculteurs, des commerçants, des industriels et des professionnels soucieux de réaliser, en eux et autour d'eux, la complète signification du mot "catholique"; d'affirmer ce catholicisme dans leur vie de citoyen comme dans leur vie privée; de vivres, enfin, comme ils pensent. Ils ambitionnent plus que jeunes gens, devenir des hommes compétents dans leur état et faire autre chose que travailler à acquérir une fortune plus ou moins rondelette, quittes à se reposer ensuite sur leurs écus.

S'ils veulent tenter fortune — ce qu'ils ont bien le droit de faire, — ils se rappellent qu'ils sont catholiques et que la fortune qu'ils peuvent gagner doit servir à faire rayonner leur influence catholique dans toutes leurs relations de famille, d'amitié, de société ou d'affaires, pour le plus grand bien de la cause religieuse et nationale, au Canada.

En deux mots, un cercle de l'A. C. J. C., c'est avant tout un cercle de formation personnelle.

Est-ce assez clair?

Voulez-vous savoir maintenant comment s'opère, dans l'A. C. J. C., cette formation?

Lisez plutôt!

La formation dans l'A. C. J. C.

Répondant à un triple besoin, comme nous l'avons vu, besoin religieux, besoin intellectuel et besoin social, l'A. C. J. C. met en oeuvre un triple moyen, dont on a souvent parlé et que vous connaissez tous, nous en sommes sûrs... au moins de nom.

La formation, dans l'A. C. J. C., se fait par la *piété,* par l'*étude* et par l'*action,* toutes les trois individuelles et collectives, parce que, si l'action catholique efficace exige, à sa base, la mise en valeur personnelle à ce triple point de vue, d'autre part, cette mise en valeur et cette action catholique se fortifient, se développent et se multiplient sous l'influence du voisinage et de l'exemple.

Cette piété, dans l'A. C. J. C., ne doit tenir ni de la bigoterie ni de l'ignorance, mais elle doit être virile et tirer sa force et sa lumière de l'accord nécessaire de la saine raison et de la foi.

Et c'est pour cela que l'étude est requise: une étude toujours appropriée à la condition des membres du groupe et aux besoins du milieu où ils vivent.

Mais la piété sincère et l'étude convenablement poursuivie ne suffisent pas dans lûA. C. J. C. L'[illegible] et l'autre doivent se transformer en action. On prie et on étudie pour pouvoir mieux agir. Et l'on ne doit pas oublier encore ici, que cette action doit être proportionnée aux forces de ceux qui la posent et aux besoins du milieu.

Cette action vers laquelle tendent les groupes nouveaux devra être dirigée, pondérée, voire même retenue. Sujets à l'enthousiasme, les jeunes ont besoin de contrôle. Ils pourraient, en effet, par excès de bonne volonté, se nuire à eux-mêmes et compromettre la cause qu'ils veulent servir.

Et voilà!

N'est-ce pas que vous en êtes?

Le Comité de Propagande.

FEUILLETON DU "COURRIER" No 67

HISTOIRE DE
ST-J.-B. DE ROUVILLE

PAR

M. l'abbé P. A. ST-PIERRE

Suite

Certains paroissiens trouvant que leur curé ne savait pas se borner dans ses dépenses, se montèrent contre lui et se rendirent auprès de l'évêque pour le presser d'éloigner ce prêtre trop zélé. Et pour arriver à leur but, pour contraindre Sa Grandeur d'agir promptement, ils portèrent contre leur pasteur des accusations infâmantes. C'est ce qui amena hors de raison un échange de curé entre M. Véronneau et M. Limoges. L'église de Farnham a été incendiée: un élève ingrat a mis le feu au collège: n'en soyons pas étonnés.

Leurs lettres de mission sont datées du 25 juin et ils devaient se rendre à leurs nouveaux postes pour le dimanche 10 juillet. Ils n'avaient donc point de temps à perdre. Le déménagement se fit mercredi, le 6. Le premier acte apparent de M. Véronneau à St-Jean-Baptiste fut l'érection d'un chemin de croix dans la sacristie le 7 décembre 1881, en vertu d'un décret de Mgr Moreau en date du 3. Plus tard, il en fera ériger dans le soubassement de la sacristie, dans le calvaire, dans la chapelle du couvent, dans l'église. Il fut un grand solliciteur de décrets à toutes fins.

Au commencement de juin 1882, Mgr Moreau faisait la visite pastorale en cette paroisse et le 8 il confirma 54 garçons et 35 filles. La partie la plus importante de son ordonnance concerne le presbytère qui avait de nouveau besoin de réparations surtout au portail, aux dalles, aux corniches, aux cadres des portes et des châssis puis à la couverture. Sa Grandeur permet que l'on prenne sur la Fabrique les argents nécessaires pour les travaux requis. C'était parfait puisqu'alors la Fabrique avait plus de $500 en caisse. Dans une assemblée tenue le 4 août: le curé et les marguillers de l'oeuvre sont autorisés à faire lesdépenses nécessaires par ces réparations. M. Donat Côté fut chargé de cimenter les murs extérieurs au prix de $1,350.00. M. Amédée Laflamme, maître-entrepreneur, de St-Simon, recouvrit la maison en planche et en ferblanc. Puis M. P. Girard peintura et tapissa l'intérieur. Le tout coûta près de $1,700.

Le partage des revenus de la terre concédée à l'origine en faveur des curés de St-Jean-Baptiste et de St-Hilaire entraînant des inquiétudes, des malaises, des difficultés, MM. Véronneau et Boivin convinrent d'un arrangement à l'amiable et Mgr Moreau régla qu'à l'avenir le curé de St-Hilaire aurait pour sa part $50.00 par année à prendre sur les rentes constituées sur les emplacements concédés et que le curé de St-Jean-Baptiste exploiterait la terre à ses répens et profits.

Le 2 juillet 1884, Mgr de St-Hyacinthe, en visite pastorale ici confirmait 51 garçons et 54 filles puis il édictait une ordonnance très importante. Nous constatons, dit Sa Grandeur que l'église a besoin de grandes réparations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et que la sacristie doit être agrandie. Nous ordonnons ces réparations, et cet agrandissement, et nous permettons que ces travaux s'exécutent avec les deniers de la Fabrique. Nous chargeons M. le Curé de voir un architecte à ce sujet, de préparer les plans et devis de ces réparations et de cet agrandissement, et de soumettre le tout à notre approbation avant de se mettre à l'oeuvre.

L.-Z.,
Ev. de St-Hyacinthe.

Par Mgr. S. V. Thibaudier, Ptre S. Sec.

Sur ce, M. le Curé ne tarda point d'aller exposer se idées à M. l'architecte L.-Z. Gauthier en ce temps-là résidant à Sorel. Quelles étaient-elles? Crépir ou cimenter l'extrieur de l'église, en refaire la couverture, démolir la partie lézardée du mur de la sacristie pour le reconstruire, fouler les murs à l'intérieur, retoucher les peintures s'imposaient.

Pourquoi M. Véronneau ne se contenta-t-il pas du nécessaire? L'idée d'allonger la sacristie était bonne dans le cas où l'on devrait faire les offices sur semaine dans la saison froide. Le pesage d'un seul et même appareil de chauffage et à l'église et à la sacristie a rendu cet agrandissement inutile tout en entraînant plus de dépenses et pour le chauffage et pour l'entretien. Faire disparaître les galeries occasionna l'enlèvement, le brisage, le sacrifice, de nombreuses, d'élégantes, d'artistiques sculptures sur bois, inimitables et impayables de nos jours. Si, on les avait conservées, peinturées et dorées, notre église serait l'une des plus riches du pays. Les teutons ont eu un précurseur. Et elles seraient grandement utiles aujourd'hui pour y loger les religieuses avec leurs élèves. L'enlèvement de ces galeries nécessita un agrandissement du jubé puis la construction d'un portique qui contient les escaliers et nous protège contre le froid il est vrai, mais tous ces travaux n'étaient pas urgents et ils ont coûtés beaucoup plus qu'ils ne valent. Au risque de détruire le temple de Salomon pour y substituer celui de Zorobabel, M. le Curé donna ses instructions à M. l'architecte avec prière de préparer un plan ainsi qu'un devis et une estimation des travaux requis, lesquels comprenaient des excavations, pour les assises du portique et de l'allonge de la sacristie, des pilotis, une maçonnerie assez considérable dont partie en pierre de taille, un crépit en ciment sur tous les murs de l'église et de la sacristie, au dehors puis au dedans, un refoulage de tous les murs, une couverture neuve en ferblanc sur l'église et la sacristie puis en tôle galvanisée sur le portique, l'enlèvement des galeries, des escaliers, des châssis, des planchers, des balustrades, des boiseries, des stalles, des bancs, des tombeaux d'autel, etc. Le tout fut estimé par M. l'architecte au montant total de $16,890.15 non compris la décoration en peinture. Ceci fait, M. le Curé invita des entrepreneurs à faire des soumissions. Sept répondirent à l'invitation. M. Elie Liard, de St-Simon, demanda $13,300 avec facilité de s'acquitter à mesure que la Fabrique le pourrait avec intérêt sur la somme due. M. Moïse Berthiaume, de St-Aimé, demanda $12,260 payables comptant. La soumission de M. Jos. Bourque, de St-Marcel, fut de $9,850 comptant. Celle de MM. Pauzé & Pauzé, de St-Lin, se montant à $14,600 comptant. MM. Chartrand & Coulombe atteignirent $14,900 comptant. MM. Joseph Lefebvre, de Sorel, et Félix Martin, de St-Hilaire, arrivèrent ex-aequo avec la somme de $14,760 comptant. Ajoutons à ces diverses soumissions $3,600 reprises pour les décorations afin de nous faire une idée exacte des travaux à exécuter alors et du prix que la fabrique aurait à payer.

M. Véronneau connaissait M. Liard de vieille date. C'est par lui qu'il avait fait terminer l'intérieur de l'église de Farnham. D'où son inclination à faire marcher avec son homme de confiance plutôt qu'avec les plus bas soumissionnaires, n'empêche pourtant qu'une fois dans sa vie M. Véronneau parut avoir peur des dettes. Chat échaudé craint l'eau froide. Il n'avait pas complètement oublié les désagréments que son administration financière lui avaient procurés à Farnham. Après axoir pris connaissance des différentes soumissions il hésita quelque peu; il en conféra avec son évêque qui lui donna d'abord une autorisation verbale, mais redoutant sans doute que les paroissiens seraient lents à croire à sa parole, il pria S Grandeur de lui donner une lettre à l'appui de ses dires. Cette lettre fort importante doit avoir sa place ici.

St-Hyacinthe, 17 décembre 1885.
Monsieur le Curé,

Je crois très utile de vous dire par écrit, pour votre gouverne et pour l'information du corps des marguillers de votre paroisse, que j'approuve que la Fabrique de votre paroisse s'endette pour le montant de dix-neuf à vingt mille piastres pour les travaux et réparations qu'il y a à faire à l'église et à la sacristie de la paroisse, et que j'ai ordonnés à ma dernière visite en cette paroisse, le paiement du susdit montant se faisant comme suit: quatre mille piastres pendant l'exécution des travaux et ensuite sept cent piastres par année sans intérêt jusqu'au parfait paiement. Je dois vous dire de plus, ainsi qu'à MM. les marguilliers, qu'après avoir pris connaissance des soumissions qui ont été faites pour lesdits travaux que celle de M. Liard me paraît plus avantageuse que toutes les autres.

Je n'ai pas besoin de vous dire que ces travaux et réparations doivent se faire incessamment, qu'il ne faut pas tarder à les exécuter, vu que l'église et la sacristie ne sont plus tenables et convenables dans l'état où elles sont, et que la Fabrique ayant le moyen de le faire, doit se charger de ces travaux. La chose est si pressante que la paroisse devrait se mettre de suite en répartition, si la Fabrique n'était pas en mesure de rencontrer cette dépense. Mais elle le peut très facilement avec les conditions de paiement ci-mentionnées.

Je demeure bien sincèrement, mon cher monsieur, votre tout dévoué en N. S.

L.-Z.,
Ev. de St-Hyacinthe.

Fort de cet appui, M. le curé assembla ses marguillers dès le dimanche suivant, le 20, et profitant de la bienveillante permission donnée par Mgr Moreau, qu'une somme de $20,000 prise sur les revenus de la Fabrique soit affectée aux réparations ordonnées par l'évêque pourvu que ladite somme soit payée comme suit, $2,000 dans le cours de la première année des travaux, $1,000 dans le cours de la seconde année. $1,000 dans le cours de la troisième année et ensuite $790 par année, sans intérêt jusqu'au parfait paiement, la majorité des marguillers résolvent que M. le Curé et MM. les marguillers en charge soient autorisés à passer un marché avec M. Elie Liard ou tous autres entrepreneurs solvables avec les conditions de paiement que nous venons d'énoncer. Votèrent pour: Frs. Blanchard, Antoine Barré, Félix Lemonde, Chas. Forant, Joseph Beaudry, Frs. Robert, Félix Noiseux, Michel Marcoux. Contre: Elzéar Désautels, Magloire Dussault et Elie Chagnon dont les opinions étaient partagées par un grand nombre qui n'assistèrent pas à l'assemblée. En effet, tous ne voyaient pas du même oeil cette entreprise, qui allait en un mois détruire l'oeuvre de trois-quarts de siècle, qui avait coûté tant de mille francs et remplacer tant de riches ornementations, par des imitations.

A Suivre

Les sept frères Boucher sont dans l'armée,

Qui dira maintenant que les Canadiens-français ne font pas leur large part pour soutenir l'Empire dans la lutte qu'il fait à la tyrannie et au barbarisme teuton?

On a souvent signalé des familles anglaises ou françaises qui ont plusieurs de leurs membres sous les drapeaux. On a aussi signalé plusieurs familles canadiennes-françaises qui ont deux, trois et même qua tre membres enrôlés dans les bataillons canadiens, mais on n'a pu, croyons-nous, signaler de famille dont le patriotisme s'est manifesté de plus éclatante façon que celle M. Boucher, de Victoriaville, qui compte sept fils enrôlés pour le service actif contre les ennemis de la France, de l'Empire et de l'humanité.

En effet, M. Boucher, de Victoriaville, compte sept enfants qui ont répondu à l'appel du droit et de la justice et qui sont maintenant sous les armes.

M. Boucher, qui est le fier et heureux père de ces sept héros, est un descendant du sieur Boucher, premier gouverneur des Trois-Rivières. Il est aussi parent du sénateur Sir C. Boucher, de Boucherville, qui fut le dernier menbre du Conseil législatif de Québec, et aussi sénateur et qui est décédé, il y a seulement quelques mois, à l'âge de 93 ans.

La généreuse attitude prise par la famille de M. Boucher, à l'endroit de la patrie a été apprécice partout, et il nous fait particulièrement plaisir de signaler, à ce sujet, un entrefilet louangeux que publiait dans son dernier numéro, la revue Canadian Gazette, signalant la belle conduite de cette famille canadienne-française.

Nous l'avons dit plus haut la famille de M. Boucher n'est pas la seule qui ait fourni plusieurs soldats aux contingents canadiens, mais le fait de compter sept fils sous les drapeaux méritait certes une mention toute particulière.

Et non seulement notre ville, mais toute la région et la province entière même saluera la générosité de Monsieur Boucher et ce sera un véritable honneur pour tous les Canadiens-français dont nous comptons tant de représentants déjà dans les rangs des braves, de signaler cette famille de Victoriaville qui a montré un patriotisme tout particulièrement appréciable.

Nous avons déjà vu sur le tableau d'honneur les noms de mains des nôtres, notamment les braves du 22e bataillon dons les exploits héroïques ont été salués par le monde entier. Nous avons vu les représentants du 41e qui sont en train, dans les tranchées, et sous le feu ennemi, de se faire une réputation aussi belle que celle qu'a acquise au prix parfois du sang de héros, le fameux 22e.

Nous suivrons avec intérêt et joie la conduite des fils de M. Boucher à la ligne de feu et saluons d'avance les beaux exploits que ne peuvent manquer d'accomplir d'aussi généreux représentants d'une race qui n'a jamais trahi sa renommée de bravoure et dont tant de fils ont déjà payé à la patrie leur juste dette de dévouement, de générosité et de grandeur.

On ne levera pas de nouveaux regiments

Ottawa, 27 — Il est entendu que c'est la politique du Département de la Milice à l'heure actuelle, de ne plus autoriser la levée d'autres bataillons pour les expédier outre-mer, sauf dans des cas exceptionnels, tant que les régiments en formation n'auront pas rempli leurs cadres. Le Département apprécie l'offre d'enrôlement de nombreux particuliers et de districts, mais, sous les circonstances, elle ne saurait vraisemblablement être acceptée.

D'ici quelques semaines, les régiments existants seront mobilisés pour l'été et envoyés aux camps d'entraînement. Il est très désirable que les bataillons que l'on recrute présentement soient dirigés vers ces camps avec leurs effectifs au complet, afin que l'exercice, la discipline et l'organisation en puissent être rendus parfaits sans qu'il soit nécessaire de recourir à des recrues non exercés qui causeraient des retards. Les régiments envoyés aux camps d'entraînement, ayant leurs cadres bien remplis seront prêts beaucoup plus tôt au service d'outre-mer que ceux dont les cadres auront été remplis après des semaines d'entraînement. Pour cette raison et pour empêcher de nouvelles organisations de se diviser les hommes avec celles qui existent déjà, on n'autorisera plus la levée d'aucun bataillon tant que ceux qui sont actuellement en formation dans les divers districts ne seront pas complets ou tant qu'ils n'auront quitté ces districts pour les camps d'entraînement.

Pourquoi le cout de la vie est si eleve

Un rapport traitant de l'augmentation du coût de la vie au cours des quinze dernières années, a été soumis dernièrement, au ministère du Commérce, par le premier ministre.

La cause principale de l'état de choses existant est attribuée à l'énorme expansion du crédit. Le rapport a été préparé par les fonctionnaires du département du Travail et il s'appuie sur des renseignements recueillis par la commission spéciale chargée de s'enquérir des motifs du coût de la vie.

Les prix des choses nécessaires à la vie, durant les 15 dernières années sont augmentés, dit l'auteur du document dans la proportion d'environ 50 pour cent et les loyers de 60 à 75 pour cent.

Les viandes, les grains et les produits de la laiterie viennent en tête de liste sous le rapport de la valeur accrue; le poisson et le bois suivent; puis vienennt les métaux, le charbon et les drogues. Mais le Canada n'a pas été le seul pays à faire la constatation de ce phénomène; celui-ci s'est manifesté dans le monde entier. Les moyennes prises dans les neuf principaux pays d'Europe, ainsi qu'aux Etats-Unis, au Japon, dans le Canada, montrent que les prix du gros se sont élevés de 24 pour cent et ceux du détail de 31 pour cent.

La période écoulée depuis 1896, et surtout celle qui couvre les dix années qui ont précédé la guerre, a été remarquée par une grande prospérité et les "good times" ont été en règle un peu partout.

Le rapport ne fait aucune mention de la situation existante depuis les débuts de la crise européenne.

LE RAFFINAGE DU NICKEL AU CANADA

Une proposition américaine au gouvernement canadien

Ottawa, 28 mars — La "International Steel Company", des Etats-Unis, a informé le gouvernement canadien, qu'elle était prête à établir une branche au Canada immédiatement.

Cette compagnie ferait le raffinage du nickel en ce pays, ainsi que l'exige un arrêté en conseil, passé ces jours derniers par le gouvernement canadien.

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants
En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans
Porte Toujours La Signature de Chas. H. Fletcher